

Descriptions de Mormyridae et de Characidae nouveaux du Congo belge avec une étude du genre *Stomatorhinus* et des genres de Characidae nains africains

PAR MAX POLL

(Musée du Congo belge, Tervuren)

La présente note ajoute à la liste, déjà longue, des espèces de Mormyridae du Congo belge cinq espèces intéressantes, appartenant aux genres *Stomatorhinus* et *Gnathonemus*.

Les deux espèces nouvelles du genre *Stomatorhinus*, l'une du Bas Congo, l'autre du Bassin central, sont très remarquables au point de vue de l'écaillure. *Stomatorhinus schoutedeni* provient de Boma et fait partie de la collection que le Dr. SCHOUTEDEN a réunie au Bas Congo en 1926; cette espèce se caractérise par un nombre d'écaillures particulièrement réduit en ligne longitudinale et par les dimensions considérables de l'œil. *Stomatorhinus kununguensis*, représenté par une série d'exemplaires de différentes origines, toutes situées dans le bassin central du Congo, est une espèce à écaillure également spéciale; les types et co-types proviennent de Kunungu (envois échelonnés de 1932 à 1939), village situé à proximité de Bolobo (sur la rive gauche du fleuve), et d'où les préparateurs indigènes du Dr. H. SCHOUTEDEN (N'GWE et N'KELE) ont envoyé au Musée du Congo des spécimens souvent intéressants. A propos de la description de ces deux *Stomatorhinus*, nous avons essayé, dans une étude générale, de résumer les tendances évolutives des espèces et la variabilité de leurs principaux caractères.

Au sujet des deux premiers *Gnathonemus* décrits, nous avons eu des doutes quant à l'attribution de leur dénomination générique. Nous signalons à leur propos le peu de contraste qui existe dans certains cas entre *Gnathonemus* et *Marcusenius*. Il n'est possible d'envisager le

maintien d'une telle distinction générique qu'en tenant compte de la position de la bouche et de la forme du menton. Lorsque la bouche est infère, forcément située sous le niveau horizontal de l'œil, et que le menton est dépourvu d'appendice mentonnier nous considérons être en présence du genre *Marcusenius*; au contraire, si la bouche est terminale, pouvant donc être, mais non forcément, située sur le niveau horizontal de l'œil, et que le menton offre un appendice mentonnier plus ou moins développé, nous croyons être en présence du genre *Gnathonemus*. C'est la seule distinction acceptable et elle ressort des définitions adoptées par les auteurs. C'est en nous y conformant, et en attribuant à la position de la bouche une importance plus considérable qu'au développement de l'appendice mentonnier, que nous avons rapporté deux de nos espèces nouvelles au genre *Gnathonemus*, malgré une grande ressemblance d'aspect général avec certains *Marcusenius*: c'est-à-dire les *Marcusenius* à dorsale plus avancée que l'anale et à museau peu ou non proéminent, *Marcusenius macrops* BLGR., *psittacus* (BLGR.) et *wilverthi* (BLGR.), dont la position générique n'est pas clairement établie. Nos deux *Gnathonemus* sont: *Gnathonemus ghesquierei*, dédié à M. J. GHESQUIÈRE, et *Gnathonemus aelsbroecki*, dédié au R. P. VAN AELSBROECK, le premier de la rivière Busira (1936), dans la région toujours intéressante de la Tshuapa, et le second des environs d'Elisabethville (1937), découverte assez surprenante à proximité d'une grande ville. Quant à la troisième espèce que nous décrivons du genre *Gnathonemus*, *Gn. bredoi*, du Lac Moero (1938), dédiée à son récolteur M. J. BREDO, c'est une espèce à long museau très remarquable et dont le genre n'est pas contestable. La forme, la direction et l'épaisseur du museau sont très spéciales et donnent à cette espèce une physionomie différente de celle des autres *Gnathonemus* à long museau. Elle constitue une addition importante à la faune du lac Moero, mais il n'est pas certain que l'on ait affaire à une espèce endémique.

Les autres espèces décrites dans cette note appartiennent à la famille des Characidae. Nous rapportons les deux premières au genre *Micralestes* et les deux autres au genre *Phenacogrammus*. *Micralestes breuseghemi* est une jolie espèce originaire du Kasai; les types proviennent d'un affluent de la rivière Luembe et furent envoyés par le Dr. VAN BREUSEGHEM en 1939. Elle était déjà représentée dans la collection du Musée par quelques exemplaires en mauvais état provenant de Tshimbulu, près de Luebo, capturés en 1926 par M. ACHTEN et qui furent étiquetés erronément sous le nom de *Petersius major*. Par le nombre de 6 1/2 écaillures en ligne transversale au-dessus de la ligne latérale, ce *Micralestes* occupe une place à part dans la nomenclature. — *Micralestes massarti* est dédiée à M. R. MASSART qui la récolta en 1930 à Mukishi, affluent du Lomami. Comme *Micralestes breuseghemi*, elle appar-

tient au groupe du *Micralestes altus* mais se distingue par une écaillure propre où la formule combinée des nombres d'écaillures en lignes longitudinale et transversale est caractéristique.

C'est dans le genre *Phenacogrammus* que nous plaçons les deux dernières espèces de Characidae nains, décrites ici, et qui possèdent une très courte ligne latérale. Offrant un beau dimorphisme sexuel par la forme de la caudale, dont les rayons médians sont prolongés chez le mâle, le *Phenacogrammus deheyne* provient de Lisala (1938), récolteur M. DEHEYNE, et de Kunungu, Dr. H. SCHOUTEDEN (N'KELE). A cause de l'originalité de la forme de la caudale, cette jolie petite espèce n'est peut-être pas un vrai *Phenacogrammus*; toutefois, dans l'état actuel des définitions des petits genres de Characidae africains, rien ne s'oppose à l'attribution de cette dénomination générique. Quant au *Phenacogrammus heterodontus*, c'est une espèce intéressante notamment par le fait qu'elle manque parfois des dents mandibulaires internes qui existent normalement dans le genre *Phenacogrammus*. C'est à son sujet que nous avons été amené à faire diverses comparaisons entre les espèces connues des genres *Micralestes* et *Phenacogrammus* d'une part et les genres *Petersius* et *Hemigrammopetersius* d'autre part. A cette occasion, nous avons été amené à vérifier l'absence des dents mandibulaires internes chez divers *Petersius* de la collection du Musée du Congo, à l'exemple de Miss E. TREWAVAS (1936), et, comme cet auteur, nous avons été obligé de déplacer certaines espèces dans le genre *Micralestes* ou *Phenacogrammus*. En outre, diverses synonymies sont proposées. Dans une discussion générale de l'état actuel de la nomenclature des Characidae nains africains nous avons essayé de faire le point dans un groupe déjà abondant et particulièrement bien représenté dans la faune du Bassin du Congo.

En témoignage de gratitude pour l'intérêt qu'ils portent à l'étude de la faune ichthyologique congolaise, nous avons dédié à divers récolteurs les espèces qu'ils ont découvertes et qui sont décrites ci-dessous.

Fam. MORMYRIDAE

Stomatorhinus schoutedeni sp. n. [fig. 1].

Stomatorhinus corneti (non BLGR.), PELLEGRIN, J., 1928, Ann. Mus. Congo belge, Zool., (I), III, 1, p. 5.

Hauteur du corps comprise 3 fois $1/2$, tête 3 fois $1/6$ dans la longueur totale (sans la caudale). Tête 2 fois aussi longue que large, 1 fois $1/2$ aussi longue que haute, à museau subarrondi en avant, légèrement proéminent, compris 4 fois $1/2$ dans la longueur de la tête; bouche terminale, étroite, sa longueur mesurant le 5^{me} de la longueur

de la tête. Dents petites et bicuspidées, au nombre de $\frac{7}{8}$ aux mâchoires; narines aussi écartées l'une de l'autre que distantes du bord antérieur de l'œil. Œil petit, compris 5 fois $3/4$ dans la longueur de la tête, 1 fois $1/2$ dans la largeur de l'espace interorbitaire qui va 3 fois $3/5$ dans la longueur de la tête. Diamètre oculaire supérieur à la distance qui le sépare de la narine inférieure. Dorsale 16, sa longueur comprise 2 fois dans la distance qui la sépare de la tête; son origine située au-dessus du 7^{me} rayon anal; son plus long rayon antérieur compris 2 fois dans la longueur de la tête.

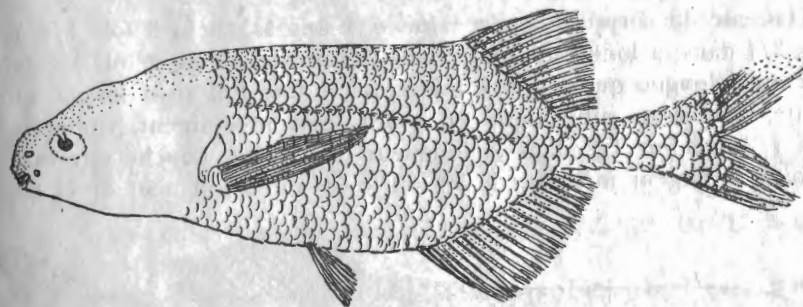


Fig. 1. — *Stomatorhinus schoutedeni* sp. n., type ($\times 2$).

Anale 21, équidistante de la base des ventrales et de l'origine de la caudale, son plus long rayon antérieur compris 2 fois dans la longueur de la tête. Pectorale longue et pointue, comprise 1 fois $1/3$ dans la tête, un peu plus de 2 fois aussi longue que la ventrale et atteignant le niveau de l'extrémité de celle-ci. Caudale à lobes plus ou moins arrondis (abimée). Pédoncule caudal 2 fois $1/2$ aussi long que haut. 39-41 écaillures en ligne longitudinale, $\frac{7}{12}$ en ligne transversale sur le corps, $\frac{7}{9}$ entre l'origine de la dorsale et celle de l'anale, 12 autour du pédoncule caudal. Ecaillures de la ligne latérale plus petites que les écaillures des lignes adjacentes supérieure et inférieure. Tubes de la ligne latérale reconnaissables jusqu'à la 23-25^{me} écaillure.

Coloration entièrement et uniformément brun clair, les régions inférieures de la tête finement mais distinctement ponctuées de noir. Nageoires obscurcies.

1 ex. type, long. totale 54 mm., Boma, fl. Congo, réc. Dr. H. SCHOUTEDEN, étiqueté antérieurement sous le nom de *S. corneti* BLGR., J. PELLEGRIN, dét. 1924 (Musée du Congo belge, Tervuren).

AFFINITÉS. — *Stomatorhinus schoutedeni* se classe très à part des autres *Stomatorhinus* à cause du nombre réduit d'écaillures, 39-41 en ligne longitudinale, dont 23-25 pourvues de tubes, et à cause de la taille

considérable de l'œil, compris seulement 1 fois 1/2 dans la largeur interorbitaire et 5 fois 3/4 dans la longueur de la tête. *Stomatorhinus schoutedeni* semble la plus voisine de *Stomatorhinus ater* PELLEGRIN (1) mais les nombres que nous venons de citer sont sensiblement différents et suffisent pour séparer aisément les deux espèces.

***Stomatorhinus kununguensis* sp. n.** [fig. 2].

Stomatorhinus humilior (non BLGR.), DAVID, L. et POLL, M., 1937, Ann. Mus. Congo belge, Zool., (I), III, 5, p. 203.

Hauteur du corps comprise 4 fois à 4 fois 4/5, tête 3 fois 1/4 à 3 fois 3/4 dans la longueur totale (sans la caudale). Tête 2 fois à 2 fois 1/2 aussi longue que large, 1 fois 1/4 à 1 fois 1/2 aussi longue que haute, à museau subtronqué en avant, non proéminent, compris 4 fois 1/2 à 5 fois 1/2 dans la longueur de la tête; bouche terminale, étroite, sa largeur mesurant le 5^{me} ou le 6^{me} de la longueur de la tête.

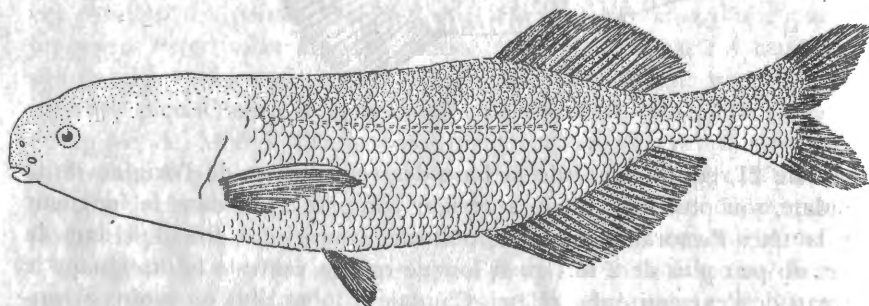


Fig. 2. — *Stomatorhinus kununguensis* sp. n.; type (× 1 1/3).

Dents petites et bicuspidées au nombre de $\frac{7}{8}$ aux mâchoires; narines aussi écartées l'une de l'autre que distantes du bord antérieur de l'œil. Œil petit, compris 7 fois 1/2 à 10 fois dans la longueur de la tête, 3 fois à 4 fois dans la largeur interorbitaire qui va 3 fois à 3 fois 2/3 dans la longueur de la tête. Diamètre oculaire inférieur à la distance qui le sépare de la narine inférieure.

Dorsale 16-19 (le plus souvent 16-17), sa longueur comprise 1 fois 3/4 à 2 fois dans la distance qui la sépare de la tête; son origine située au dessus du 4^{me} ou 5^{me} rayon anal; son plus long rayon antérieur compris 2 fois 1/4-2 fois 1/2 dans la longueur de la tête.

(1) PELLEGRIN, J., 1924, Rev. Zool. Bot. Afr., XII, 1, p. 4 et Ann. Mus. Congo Belge, Zool., I, III, 1, p. 15, fig. 5.

Anale 21-23, un peu plus rapprochée de l'origine de la caudale que des ventrales; son plus long rayon antérieur compris 2 fois 1/4-2 fois 1/2 dans la longueur de la tête. Pectorale obtusément pointue, comprise 1 fois 1/2 dans la tête, 2 fois aussi longues que les ventrales et atteignant le niveau du milieu des ventrales. Caudale à lobes arrondis. Pédoncule caudale 2 fois 1/2 aussi long que haut. 44-49 écailles en ligne longitudinale, $\frac{7-10}{11-14}$ en ligne transversale sur le corps, $\frac{8}{9}$ entre

l'origine de la dorsale et celle de l'anale, 12-14 autour du pédoncule caudal. Écailles de la ligne latérale approximativement égales aux écailles des lignes adjacentes supérieure et inférieure. Tubes de la ligne latérale reconnaissables jusqu'à la 22^{me} à 30^{me} écaille.

Coloration entièrement et uniformément noirâtre, nageoires comprises.

2 ex. types, long. totale 86 mm., Kunungu, 1932, réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'KELE).

1 ex. cotype, long. totale 75 mm., Kunungu, 1932, réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'GWE).

2 ex. cotypes, long. totale 52-77 mm., Kunungu, 1935, réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'KELE).

2 ex. cotypes, long. totale 50 mm., Kunungu, 1935, réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'KELE).

1 ex. cotype, long. totale 52 mm., Kunungu 1935, réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'KELE).

2 ex. cotypes, long. totale 70-80 mm., Kunungu, 1938, réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'GWE).

1 ex. cotype, long. totale 58 mm., Kunungu, 1939, réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'KELE).

1 ex. long. totale 70 mm., Flandria 1934, réc. R. P. HULSTAERT.

1 ex. long. totale 60 mm., Flandria 1936, réc. R. P. HULSTAERT.

3 ex. long. totale 52-67 mm., Kibombo, II.1936 (Maniema), réc. M. GORIS.

1 ex. long. totale 60 mm., région de Mombangi (Lisala), riv. Ley, Yolé, Mô et Méba, 1937, réc. M. GHENNE.

(Tous au Musée du Congo Belge, Tervuren).

AFFINITÉ. Espèce très voisine de *Stomatorhinus humilior* BLGR. (1); elle en diffère cependant nettement par les caractères suivants relatifs à l'écaillage. Les écailles en ligne longitudinale sont en moyenne en nombre inférieur (44-50 au lieu de 50-53); la taille des écailles de la

(1) BOULENGER, G. A., 1899, Ann. Mus. Congo, Zool., I, p. 70, pl. XXXI, fig. 4.

ligne latérale est plus grande, elles sont approximativement égales à celles des rangées adjacentes (au lieu d'être plus petites chez *Stomatorhinus humilior*). De plus, le nombre d'écaillés tubulées de la ligne latérale est très différent (22-30 au lieu de 36-40) ce qui est un excellent caractère distinctif. Ajoutons encore que le nombre de rayons dorsaux n'est pas identique dans les deux cas, en moyenne inférieur chez notre espèce nouvelle (16-19, le plus souvent 16-17, au lieu de 17-19). Cette espèce nouvelle se rapproche aussi de *Stomatorhinus fuliginosus* POLL, décrite il y a peu de temps (1), mais ce dernier Poisson est plus court, le pédoncule caudal est moins allongé, la tête est de forme différente, l'œil est notablement plus petit. En outre, il tient le record pour la brièveté de la ligne latérale qui ne compte que 12-17 tubes. Le tableau ci-contre permettra une comparaison utile des diverses espèces de *Stomatorhinus*. Nous n'avons comparé que les caractères que nous jugeons être les plus importants, soit d'après les descriptions d'auteurs, soit d'après nos propres mesures.

Etude du genre *Stomatorhinus*

Les dents, qui varient de $\frac{6-10}{7-10}$, les rayons dorsaux, qui varient de 15-20 et les rayons anaux, de 18-25, donnent des nombres trop peu variables, tout en offrant des moyennes caractéristiques chez certaines espèces, pour servir à la différenciation des espèces du genre *Stomatorhinus*. De même, toutes ont une nageoire anale plus avancée que la dorsale dont le 1^{er} rayon surplombe un point situé entre le 4^{me} et le 7^{me} rayon anal.

L'allongement du corps et celui du pédoncule caudal permettent d'établir une première distinction; si l'on envisage ces deux caractères en rapport avec la forme générale du corps, deux espèces s'écartent assez bien des autres; il s'agit des *Stomatorhinus puncticulatus* BLGR. et de *Stomatorhinus patrizii* VINCIGUERRA, qui sont les seules qui peuvent n'être que 3 fois aussi longues que hautes avec un pédoncule caudal plus de 3 fois et jusque 4 fois aussi long que haut. Les autres *Stomatorhinus* sont toujours plus de 3 fois et au moins 3 fois 1/4 aussi longs que hauts et leur pédoncule caudal n'est jamais plus de 2 fois 1/2 aussi long que haut. Il existe donc une différence assez tranchée entre ces deux *Stomatorhinus* à long pédoncule caudal et les autres espèces et cet anta-

(1) POLL, M., 1941, *Bull. Mus. Royal d'Hist. nat. Belgique*, XVII, n° 50, p. 2, fig. 1.

ESPÈCES	Hauteur dans la longueur	Œil dans la tête	distance interorb.	Nombre de dents	Dorsale	Anale	Position du 1 ^{er} rayon dorsal	Dimensions du pédoncule caudal	Nombre d'écaillés en ligne latérale	Dimensions des écaillés de la ligne latérale par rapport aux écaillés adjacentes	Nombre d'écaillés en ligne latérale	Nombre d'écaillés autour du pédoncule caudal
<i>Stomatorhinus puncticulatus</i> Blgr.	3-3 1/2	7	3	7/9	17-18	21-22	Au-dessus du 7 ^e rayon anal.	3 1/2-3 2/3 plus long	52-55	plus petites	32-40	16
<i>Stomatorhinus walkeri</i> Gthr.	3 1/2-3 2/3	6-8	2-3	9-10/9-10	18-20	22-25	légèrement reculé au-dess. du 4 ^e -5 ^e rayon (d'après la fig.)	2 1/2 plus long	50-53	plus petites	40	16
<i>Stomatorhinus humilior</i> Blgr.	4 1/4-5	8	3	7/8	17-19	20-22	au-dessus du 4 ^e -5 ^e rayon anal.	2 1/4-2 1/2 plus long	50-53	plus petites	36-40	14-16
<i>Stomatorhinus corneti</i> Blgr.	3 1/2	12-14	5	9/10	17	20	au-dessus du 4 ^e rayon anal.	2 plus long	48-50	plus petites	28-30	12
<i>Stomatorhinus polylepsis</i> Blgr.	3 2/3-4 1/3	8-10	3	7/8	18-19	20-23	au-dessus du 5 ^e rayon anal.	2 plus long	54-64	plus petites	45-55 (4-10 dern. exc.)	20-22
<i>Stomatorhinus microps</i> Blgr.	4-4 1/2	15	6	7/8	18-20	20-22	au-dessus du 2 ^e -4 ^e rayon anal.	2 plus long	48-53	plus petites	46-50 (3-4 dern. exc.)	16-18
<i>Stomatorhinus patrizii</i> Vincigu.	3-3 1/2	6-7	3	6-7/7-8	15-16	18-21	au-dessus du 5 ^e -7 ^e rayon anal.	3-4 plus long	44-48	égales	32-40	14
<i>Stomatorhinus ater</i> Pellegrin.	3 1/4-3 3/4	5-7	1 3/4-2 2/3	6-7/7-8	16-17	20-22	au-dessus du 4 ^e -6 ^e rayon anal.	2 plus long	47-51	plus petites	36-40	12
<i>Stomatorhinus fuliginosus</i> Poll.	3 1/4-4	10-14	4 1/5-5 1/2	7/7-8	16-18	20-23	au-dessus du 3 ^e -4 ^e rayon anal.	1 1/2-1 3/4 plus long	44-51	égales	12-17	12-14
<i>Stomatorhinus kurunguensis</i> Poll.	4-4 4/5	7 1/2-10	3-4	7/8	16-19 (16-17 le plus souv.)	21-23	au-dessus du 4 ^e ou 5 ^e rayon anal.	2 1/2 plus long	44-50	égales	22-30	12-14
<i>Stomatorhinus schottedeni</i> Poll.	3 1/2	5 3/4	1 1/2	7/8	16	21	au-dessus du 7 ^e rayon anal.	2 1/2 plus long	39-41	plus petites	23-25	12

gonisme a peut-être une valeur sous-générique. Dans ce cas, ce sont les deux espèces sus-mentionnées qui doivent recevoir un nom supplémentaire.

Les dimensions du diamètre oculaire, très variables, méritent l'attention. Le diamètre oculaire va de 5-15 fois dans la longueur de la tête et de 1 fois 1/2 à 6 fois dans l'espace interorbitaire; on observe une véritable tendance à l'atrophie de l'œil. Les deux extrêmes sont *Stomatorhinus schoutedeni* POLL à œil grand et *Stomatorhinus microps* BLGR. à œil minuscule et moins superficiel que chez les autres espèces.

Les caractères relatifs à l'écaillage sont peut-être les plus importants. Une seule espèce a franchement moins d'écaillies que les autres, c'est le *Stomatorhinus schoutedeni* POLL, avec 39-41 écaillies seulement en ligne longitudinale. Les autres ont tous au moins 44 écaillies en ligne longitudinale et souvent davantage, manifestant à des degrés différents la tendance à l'amenuisement de l'écaillage. *Stomatorhinus polylepis* BLGR. a les écaillies les plus petites et les plus nombreuses, 54-64 en ligne longitudinale. Les dimensions relatives des écaillies de la ligne latérale et des écaillies adjacentes, c'est-à-dire des rangées situées immédiatement au-dessus ou au-dessous, doivent être spécialement envisagées. Les écaillies de la ligne latérale ont une tendance à diminuer de taille par rapport aux rangées qui la limitent. Excellent caractère distinctif chez certaines espèces où elles sont toujours nettement égales ou nettement inégales, il est douteux pour d'autres où les dimensions des écaillies de la ligne latérale varient le long de cette rangée. Un meilleur caractère réside dans la longueur de la ligne latérale ou plus exactement dans le nombre de tubes de celle-ci. Aucun *Stomatorhinus* n'a une ligne latérale vraiment complète; chez tous elle s'arrête avant l'origine de la caudale. Chaque espèce réalise donc, à un titre différent, la tendance évolutive générale de la réduction du nombre de tubes de la ligne latérale. Cette réduction semble moins accusée chez les *Stomatorhinus* à écaillies nombreuses; c'est ainsi que le *Stomatorhinus microps*, qui compte 48-53 écaillies en ligne longitudinale, à une ligne latérale qui s'étend tout le long du corps, à l'exception des 3-4 dernières écaillies, et que *Stomatorhinus polylepis*, avec 54-64 écaillies en ligne longitudinale, n'a pas de tubes sur les 4-10 dernières écaillies latérales. Au contraire, chez les espèces à écaillies plus grandes et moins nombreuses, les tubes de la ligne latérale sont proportionnellement moins nombreux; il n'y a que 22-30 tubes chez *Stomatorhinus kununguensis* POLL, avec 44-50 écaillies en ligne longitudinale, 23-25 chez *Stomatorhinus schoutedeni* POLL, avec 39-41 écaillies en ligne longitudinale et, record de la réduction, 12-17 seulement chez *Stomatorhinus fuliginosus* POLL qui possède 44-51 écaillies en ligne longitudinale. Le fait que le raccourcissement de la ligne latérale est un phénomène général ne nous permet pas d'établir

de coupes taxonomiques dans le genre *Stomatorhinus* en nous basant sur la longueur relative de la ligne latérale. Comme nous le disions plus haut, on ne connaît pas de *Stomatorhinus* à ligne latérale absolument complète.

Gnathonemus ghesquierei sp. n. [fig. 3].

Hauteur du corps comprise 2 fois 5/6, tête 4 fois dans la longueur totale (sans la caudale). Tête 2 fois aussi longue que large, à peine plus longue que haute, à museau arrondi non proéminent, compris 4 fois 1/6 dans la longueur de la tête. Bouche terminale, étroite, sa largeur mesurant le 1/6 de la longueur de la tête. Dents petites, bicuspidées, au nombre de 5 à chaque mâchoire; menton offrant un épaississement globuleux peu accentué; narines plus rapprochées l'une de l'autre que du bout du museau, placées sur une ligne oblique un peu plus rapprochée de l'œil que du bout du museau. Œil grand, égal à la longueur du museau, 4 fois 1/6 dans la tête, à diamètre inférieur à la largeur interorbitaire qui va 3 fois 1/6 dans la longueur de la tête.

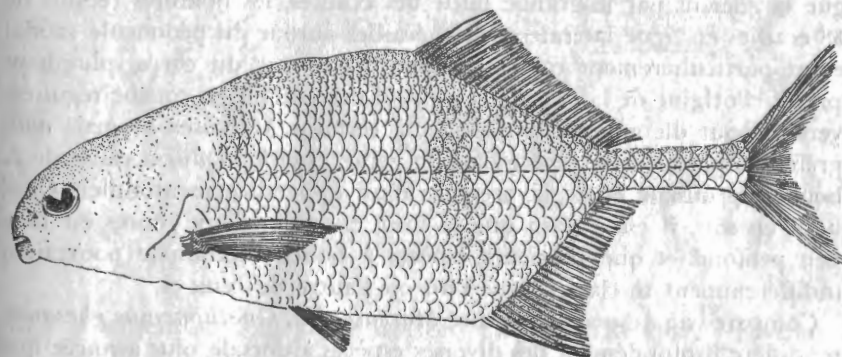


Fig. 3. — *Gnathonemus ghesquierei* sp. n., type ($\times 6/7$).

Dorsale 34, plus courte que la distance qui la sépare de la tête, comprise environ 2 fois dans la distance qui la sépare du bout du museau; son plus long rayon antérieur compris 2 fois 1/5 dans la longueur de la tête.

Anale 29, équidistante de la base des ventrales et de l'origine de la caudale, son origine située sous le 10^{me} rayon dorsal; son plus long rayon compris 1 fois 5/6 dans la longueur de la tête. Pectorale pointue aussi longue que la tête, 2 fois aussi longue que les ventrales et atteignant le niveau de l'extrémité de celles-ci. Caudale à lobes longs et pointus. Pédoncule caudal 3 fois aussi long que haut, mesurant les 3/4 de la tête.

38 écailles en ligne latérale, $\frac{14}{12}$ environ en ligne transversale. Sur le corps, $\frac{10}{9}$ entre l'origine de la dorsale et celle de l'anale, 8 autour du pédoncule caudal. Écailles de la ligne medio-ventrale très effacées, particulièrement en avant des ventrales.

Coloration des régions dorsales brun foncé; régions ventrales éclaircies à écailles cependant finement ponctuées. Tête brune à régions jaunâtres. La coloration brune est finement piquetée de blanc. Une bande noirâtre oblique peu nette entre les rayons antérieurs des nageoires dorsale et anale. Nageoires dorsale, anale et ventrales en partie obscurcies, surtout à la base.

1 ex. type long. totale 132 mm., Riv. Busira, région d'Eala, VI.1936, réc. J. GHESQUIÈRE (Musée du Congo Belge, Tervuren).

AFFINITÉS : Dans le groupe des *Gnathonemus* dont l'origine de la nageoire dorsale est plus avancée que celle de l'anale et dont la dorsale comprend plus de 30 rayons, *Gnathonemus ghesquierei* se distingue nettement par la grande taille des écailles, les nombres réduits de 38 écailles en ligne latérale et de 8 écailles autour du pédoncule caudal étant particulièrement caractéristiques. La forme du corps, plus haut près de l'origine de la dorsale et à profil descendant en courbe régulière vers le bout du museau fait songer à certains *Marcusenius* mais nous préférons placer cette espèce dans le genre *Gnathonemus* à cause de la bouche terminale et de la présence d'un appendice mentonnier. Quoiqu'il en soit, il est certain que le fossé entre les deux genres est bien peu profond et que plusieurs espèces à bouche terminale pourraient indifféremment se classer dans l'un ou l'autre de ceux-ci.

Comparée aux espèces du genre *Marcusenius*, *Gnathonemus ghesquierei* diffère profondément des diverses espèces à dorsale plus avancée que l'anale par les dimensions plus grandes de ses écailles dont les nombres contrastent nettement avec ceux des *Marcusenius* les plus ressemblants.

Gnathonemus aelsbroeckii sp. n. [fig. 4].

Hauteur du corps comprise 3 fois $\frac{2}{5}$, tête 4 fois dans la longueur totale (sans la caudale). Tête 2 fois plus longue que large, à peine plus longue que haute, à museau arrondi non ou à peine proéminent, compris 4 fois $\frac{1}{2}$ dans la longueur de la tête. Bouche terminale, étroite, sa largeur mesurant le $\frac{1}{5}$ de la longueur de la tête. Dents petites, bicuspidées, au nombre de $\frac{3}{5}$ aux mâchoires; menton offrant un épaississement globuleux peu accentué; narines placées sur une ligne oblique et

environ équidistantes de l'œil et du bout du museau. Œil moyen, égal à la longueur du museau, compris 4 fois $\frac{1}{6}$ dans la tête, 1 fois $\frac{3}{4}$ dans la largeur de l'espace interorbitaire qui lui-même est compris 2 fois $\frac{3}{4}$ dans la longueur de la tête.

Dorsale 32, plus courte que la distance qui la sépare de la tête, comprise 2 fois dans la distance qui la sépare de la narine antérieure, son plus long rayon antérieur compris 1 fois $\frac{4}{5}$ dans la longueur de la tête.

Anale 26, équidistante de la base des ventrales et de l'origine de la caudale; son plus long rayon antérieur compris 1 fois $\frac{3}{4}$ dans la longueur de la tête; son origine située sous le 11^{me} rayon dorsal. Pectorale pointue mesurant les $\frac{4}{5}$ de la tête, atteignant le niveau du milieu des ventrales. Caudale à lobes longs et pointus. Pédoncule caudal 3 fois $\frac{1}{2}$ aussi long que haut, mesurant les $\frac{2}{3}$ de la tête.

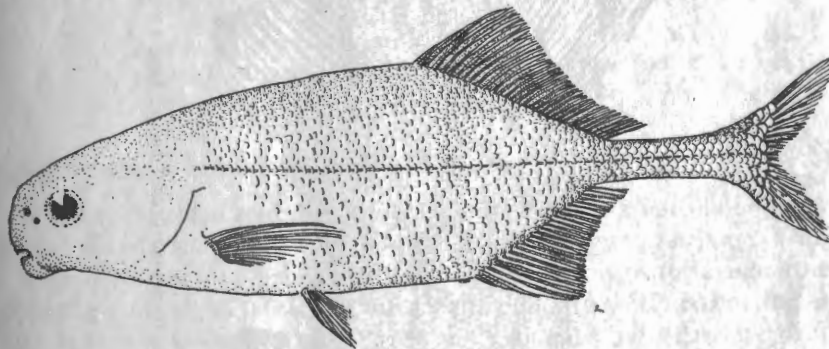


Fig. 4. — *Gnathonemus aelsbroeckii* sp. n., type ($\times 1 \frac{1}{3}$).

70 écailles (environ, en partie frottées) en ligne latérale, $\frac{18}{20}$ environ en ligne transversale sur le corps, $\frac{18}{12}$ entre l'origine de la dorsale et celle de l'anale, 12 écailles autour du pédoncule caudal.

Coloration entièrement brunâtre, très foncée sur la tête, avec un espace plus clair sur l'opercule. Toutes les nageoires grisâtres, dorsale et anale obscurcies en avant.

1 ex. type long. totale 86 mm., Elisabethville, 1937, réc. R. P. VAN AELSBRÖECK (Musée du Congo Belge, Tervuren).

AFFINITÉS : Dans le groupe peu nombreux des *Gnathonemus* à dorsale plus avancée que l'anale, notre espèce se distingue aisément par les nombres de ses rayons dorsaux et anaux combinés à une écaillure très petite. *Gnathonemus aelsbroeckii* se caractérise par une disproportion

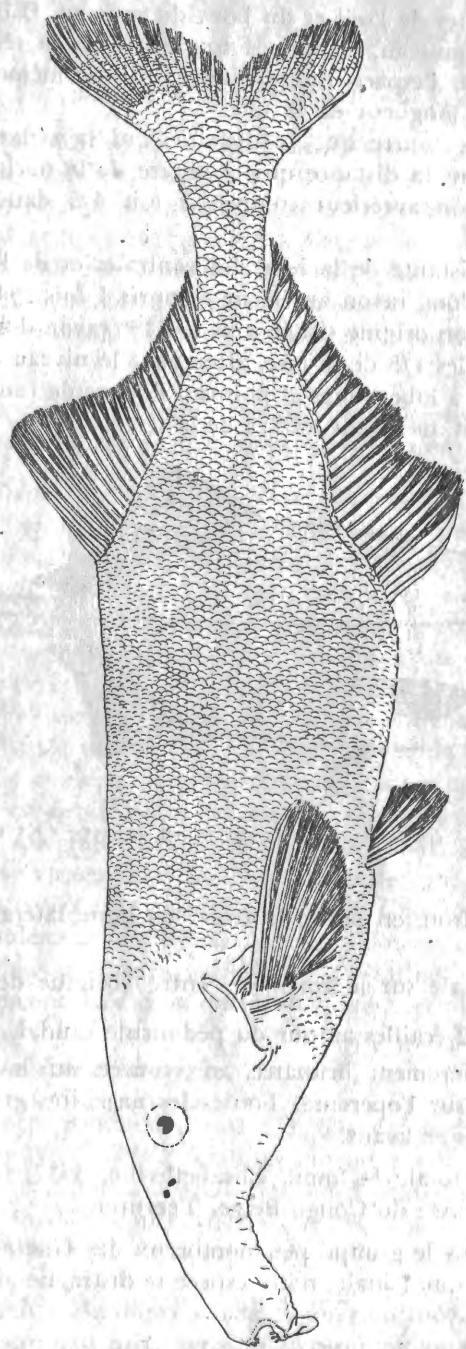


Fig. 5. — *Gnathonemus bredoi* sp. n., type ($\times 1/2$).

très accusée entre la longueur de la dorsale et celle de l'anale, par un pédoncule caudal très allongé et une écaillure réduite.

Ecaillure très petite et pédoncule caudal très allongé caractérisent aussi le *Gnathonemus greshoffi* SCHTH. (1), du Congo, qui offre également une dorsale plus avancée que l'anale mais le décalage des deux nageoires est moins grand. En outre, *Gnathonemus greshoffi* et *Gnathonemus aelsbroeckii* se distinguent nettement par la forme de la tête, celle de l'appendice mentonnier, et les dimensions de l'œil, caractères qui donnent aux deux espèces un aspect entièrement différent.

Clef des *Gnathonemus* à dorsale plus avancée que l'anale :

	Ecailles L. latér.	Co. péd. caudal	Dorsale	Anale	Pédoncule caudal	
<i>Gnathonemus ghesquierei</i> POLL (Congo)	38	8	34	29	3 fois	aussi long que haut
» <i>kutuensis</i> BLGR. (Congo)	42-43	8	29	27-29	4 fois	
» <i>ussheri</i> GTHR. (Liberia Côte d'Or)	55	12	27-28	30-32	2 fois	
» <i>aelsbroeckii</i> POLL (Congo)	70	12	32	26	3 1/2 fois	
» <i>greshoffi</i> SCHTH. (Congo)	72-80	12	31-36	29-32	4-5 fois	
» <i>abadii</i> BLGR. (Niger)	98	16	35	34	3 1/2 fois	

Gnathonemus bredoi sp. n. [fig. 5].

Hauteur du corps comprise 4 fois 1/4, tête 3 fois 1/2 dans la longueur totale (sans la caudale). Tête 3 fois 1/2 aussi longue que large, 1 fois 5/6 aussi longue que haute. Museau allongé en rostre fortement comprimé latéralement, 2 fois 1/4 aussi haut que large, faiblement incliné vers le bas et faisant un angle très peu prononcé avec l'arrière de la tête. Longueur du rostre mesurant 1 fois 3/5 la longueur de la partie postorbitaire de la tête; sa moindre hauteur vaut 2 fois le diamètre de l'œil et est comprise 2 fois 5/6 dans sa longueur. Menton pourvu d'un appendice mentonnier cylindrique mesurant les 3/5 du diamètre oculaire. Bouche mesurant en largeur les 2/3 du diamètre oculaire et garnie de 3/5 dents coniques et allongées. Œil compris 5 fois 1/2 dans la longueur du rostre et 1 fois 1/3 dans la largeur interorbitaire qui va 4 fois dans la longueur du museau et 7 fois dans celle de la tête. Diamètre oculaire environ égal à la distance qui le sépare de la narine inférieure.

Dorsale 27, sa longueur comprise 1 fois 4/5 dans la distance qui la sépare de la tête; son origine située au-dessus du 7^{me} rayon anal; à bord supérieur concave, son plus long rayon mesurant les 2/5 de la tête.

Anale 30, sa longueur comprise 1 fois 1/3 dans la distance qui la sépare de la tête, plus longue que celle qui la sépare des ventrales,

(1) SCHILTHUIS, L., 1891, *Tijdschr. Nederl. Dierk. Ver.* (2) III, p. 90, pl. VI, fig. 3.

légèrement plus rapprochée de l'origine de la caudale que des ventrales; son plus long rayon à peine plus court que le plus long rayon dorsal. Pectorale arrondie, comprise 1 fois $\frac{1}{5}$ dans la tête, 2 fois plus longue que les ventrales et atteignant le niveau du milieu des ventrales. Caudale à lobes arrondis, le supérieur plus développé que l'inférieur. Pédoncule caudal 3 fois aussi long que haut, mesurant un peu plus que la moitié de la longueur de la tête. Environ 105 écailles en ligne longitudinale, $\frac{25}{30}$ environ en ligne transversale sur le corps, $\frac{23}{23}$ environ entre l'origine de la dorsale et celle de l'anale, 20 autour du pédoncule caudal.

Coloration uniformément brun grisâtre violacé, plus foncé dans le dos, avec toutes les nageoires fortement obscurcies.

1 ex. type, long. totale 370 mm., Pweto, Lac Moero, 1938, réc. J. BRÉDO (Musée du Congo Belge, Tervuren).

AFFINITÉS. *Gnathonemus bredoi* est une espèce très remarquable par suite de la direction peu inclinée de son rostre, dont la forme est très comprimée et les proportions très spéciales (hauteur considérable par rapport à la longueur). On le distinguera aisément des autres *Gnathonemus* à rostre allongé, avec plus de 14 écailles autour du pédoncule caudal, par les proportions du rostre (environ 3 fois aussi long que haut seulement) et au nombre élevé d'écailles (plus de 100 en ligne longitudinale et 20 autour du pédoncule caudal). C'est une espèce très curieuse qui vient augmenter le nombre des poissons remarquables décrits du Lac Moero. La plupart de ceux-ci ont été retrouvés après coup en dehors du lac, notamment dans le Luapula; c'est pourquoi il ne faudrait pas se hâter de considérer *Gnathonemus bredoi* comme étant spécifiquement endémique du lac où il fut découvert.

Fam. CHARACIDAE

Micralestes breuseghemi sp. n. [fig. 6].

Hauteur du corps comprise 2 fois $\frac{1}{4}$ -2 fois $\frac{3}{4}$ (juv.), longueur de la tête 3 fois $\frac{2}{3}$ -3 fois $\frac{1}{2}$ (juv.) dans la longueur totale (sans la caudale). Tête 2 fois aussi longue que large, un peu plus longue que haute; museau plus court ($\frac{3}{5}$ - $\frac{1}{2}$) que le diamètre de l'œil, qui va 2 fois $\frac{1}{2}$ dans la longueur de la tête et vaut les $\frac{5}{6}$ ou égale la largeur interorbitaire; largeur interorbitaire comprise 2 fois $\frac{1}{2}$ -2 fois $\frac{3}{4}$ dans la longueur de la tête; maxillaire atteignant le niveau du bord anté-

rieur de l'œil. 12 dents ($\frac{4}{8}$) à la mâchoire supérieure, 8 ($\frac{6}{2}$) à la mâchoire inférieure. Branchiospines assez longues, environ 11 sur la partie inférieure du premier arc. Dorsale II, 8, son origine située immédiatement en arrière du niveau de la base des ventrales et à égale distance du bout du museau et de l'origine de la caudale, son plus long rayon mesurant la longueur de la tête. Anale II, 22-23.

Pectorale mesurant les $\frac{3}{4}$ de la longueur de la tête, n'atteignant pas la base des ventrales. Caudale fourchue à lobes pointus. Pédoncule caudal aussi long que haut. Écailles, 31-32 en ligne longitudinale, 28 en ligne latérale, qui s'arrête un peu avant la base de la caudale; $\frac{6}{4}$ $\frac{1}{2}$ en ligne transversale, 3 entre la ligne latérale et la base de la ventrale.

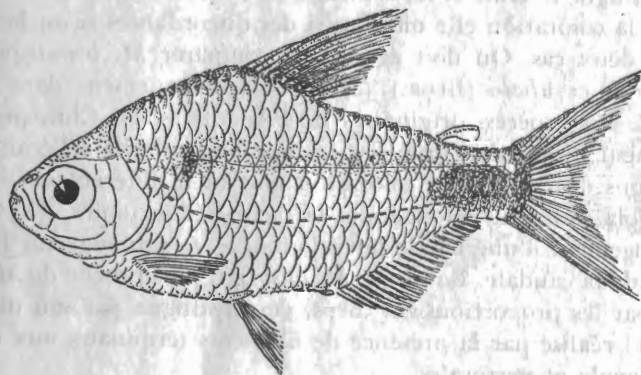


Fig. 6. — *Micralestes breuseghemi* sp. n., type (×2).

Coloration dans l'alcool d'une teinte générale jaunâtre, un peu plus grisâtre sur les régions dorsales et dorso-latérales avec notamment une vague bande latérale. Ligne médio-dorsale noirâtre. Une grande tache noire ovale sur la partie inférieure du pédoncule caudal, s'étendant depuis le niveau de la nageoire adipeuse jusqu'à celui d'une tache verticale noirâtre qui limite la base de la caudale. Nageoires très faiblement pigmentées, sauf la dorsale rayonnée avec tache noirâtre assez apparente en son milieu et la caudale grisâtre. Adipeuse pigmentée de noir à son bord antérieur. Au moment de leur réception, on pouvait encore discerner (ce qui disparut dans la suite) une tache rouge vermillon sur la partie antérieure de la base de la dorsale rayonnée, coloration qui se prolongeait sur le dos en avant de la nageoire.

1 ex. type, long. tot. 45 mm., Affl. riv. Luembe, à l'ouest de Kakonge (Kasai), II.1939, réc. Dr. VAN BREUSEGHEM.

13 ex. paratypes, long. tot. 33-43 mm., Affl. riv. Luembe, à l'ouest de Kakonge (Kasai), II., 1939, réc. Dr. VAN BREUSEGHEM.

9 ex. (en mauvais état), long. tot. 28-50 mm., Tshimbulu, près de Luebo, XII.1926, réc. M. ACHTEN.

(Tous au Musée du Congo Belge, Tervuren).

AFFINITÉS : *Micralestes breuseghemi* est une espèce bien marquée qui rappelle par son aspect général les *Micralestes* du groupe du *Micralestes altus* BLGR. (1). Elle en diffère nettement par la formule des écailles :

31-32 écailles en ligne longitudinale, $\frac{6 \frac{1}{2}}{4 \frac{1}{2}}$ en ligne transversale et 3 entre la ligne latérale et la base de la ventrale, alors que nous avons moins de $\frac{6 \frac{1}{2}}{4 \frac{1}{2}}$ écailles, plus exactement $\frac{4 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$ en ligne transversale et

2 entre la ligne latérale et les ventrales chez les *Micralestes* de ce groupe. Quant à la coloration elle offre aussi des discordances si on la compare dans les deux cas. On doit également comparer *M. breuseghemi* aux *M. ansorgii* et *ubalo* (BLGR.) (2) placés anciennement dans le genre *Petersius*. Ces espèces, originaires de l'Angola et du Chiloango, ne se rapprochent de la nôtre que par les nombres relatifs à l'écaillage. Les proportions du corps et la coloration sont bien différentes. Ces espèces de l'Angola sont plus allongées et la tache pédonculaire, qui n'est que le prolongement d'une bande latérale foncée, se prolonge sur les rayons médians de la caudale. En outre, *M. ansorgii*, plus proche de *M. breuseghemi*, par les proportions du corps, s'en distingue par son dimorphisme sexuel réalisé par la présence de filaments terminaux aux nageoires dorsale, anale et pectorales.

Micralestes massarti sp. n. [fig. 7].

Hauteur du corps comprise 2 fois $\frac{3}{4}$; tête 3 fois $\frac{1}{2}$ -3 fois $\frac{4}{5}$ dans la longueur totale (sans la caudale). Tête 1 fois $\frac{1}{5}$ aussi longue que haute, 2 fois aussi longue que large. Museau plus court que l'œil qui est compris 2 fois $\frac{1}{2}$ dans la longueur de la tête, œil plus long (1 fois $\frac{1}{3}$, que la largeur interorbitaire, qui va 3 fois $\frac{2}{5}$ -3 fois $\frac{1}{2}$ dans la tête. Maxillaire s'étendant à peine au delà du bord antérieur de l'œil. Sous-orbitaires, plus larges en arrière qu'en avant, lisses, leur plus grande largeur égale aux $\frac{3}{5}$ du diamètre oculaire. Dents prémaxillaires antérieures au nombre de 4, alternant avec les 8 dents de la seconde rangée; dents de la mâchoire inférieure au nombre de 8, les plus postérieu-

(1) BOULENGER, G. A., 1899, *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, p. 88, pl. XXXVI, fig. 5.

(2) BOULENGER, G. A., 1910, *Ann. Mag. N. H.* (8) VI, 1910, pp. 543 et 544.

res plus petites, pluriscupidés comme les supérieures et suivies de deux petites dents coniques médianes. Branchiospines moyennes au nombre de 12 environ sur la partie inférieure du premier arc branchial. Dorsale II, 8, son origine située en arrière de la base des ventrales, origine un peu plus rapprochée du bout du museau que de l'origine de la caudale, le plus long rayon mesurant la $\frac{1}{2}$ de la longueur de la tête. Anale III, 22, le plus long rayon mesurant la $\frac{1}{2}$ de la longueur de la tête. Pectorale égalant les $\frac{3}{4}$ - $\frac{4}{5}$ de la tête, n'atteignant pas ou tout juste les ventrales. Caudale à lobes pointus et longs atteignant 1 fois $\frac{1}{5}$ la longueur de la tête. Pédoncule caudal à peine plus long que haut. Écailles 30-31 en ligne longitudinale, ligne latérale interrompue un peu avant l'origine de la caudale et s'étendant sur 27-29 écailles. $\frac{3 \frac{1}{2}}{4 \frac{1}{2}}$ écailles en ligne transversale, 2 entre la ligne latérale et les ventrales.

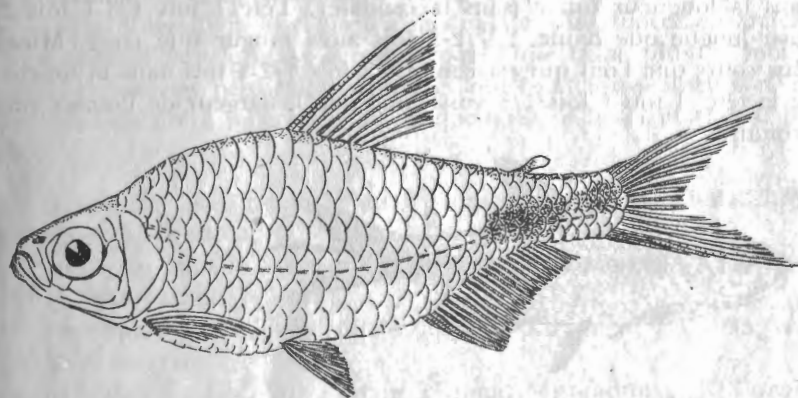


Fig. 7. — *Micralestes massarti* sp. n., type ($\times 1 \frac{1}{2}$).

Coloration : Les régions dorsales sont brun-rougeâtre. La tête est dorsalement plus foncée et prolongée par une mince bande brunâtre qui suit la ligne médio-dorsale. Une bande latérale argentée. Une tache noire ovale noirâtre entre l'adipeuse et la fin de l'anale, vaguement prolongée en arrière et touchant une tache située à l'origine de la caudale. Les nageoires sont incolores.

2 ex. types, long. tot. 65-70 mm., Mukishi, affluent du Lomami, près de Kamina (Katanga), IV-V.1930, réc. P. MASSART. (Musée du Congo Belge, Tervuren).

AFFINITÉS : Cette espèce est à la fois voisine de *Micralestes altus* BLGR. (1) et du *Micralestes nummifer* (BLGR.) (2). *Micralestes altus* et

(1) BOULENGER, G. A., 1899, *Ann. Mus. Congo, Zool.*, (1), p. 88, pl. XXXVI, fig. 5.

(2) BOULENGER, G. A., 1920, *Ann. Mus. Congo, Zool.*, (1), II, 4, p. 18; (placé à tort dans le genre PETERSIUS).

Micralestes nummifer sont des espèces offrant moins de 28 écailles en ligne longitudinale, au lieu de 30-31 chez *Micralestes massarti*. La coloration n'est pas identique non plus. Chez chacune de ces espèces, la tache pédonculaire a une forme particulière. *Micralestes massarti* est la seule espèce, si l'on peut en juger par les deux exemplaires types, dont la tache pédonculaire est allongée, étranglée en son milieu, et plus ou moins divisée en une tache antérieure et une tache postérieure, plus petite que la première.

Phenacogrammus deheynei sp. n. [fig. 8].

Hemigrammalestes interruptus, (non BLGR.), DAVID, L. et POLL, M., part, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, Zool. (1) III, 5, p. 209.

Hauteur du corps comprise 3 fois 2/5-3 fois 3/5, tête 3 fois 2/5. 4 fois dans la longueur totale (sans la caudale). Tête 1 fois 1/3-1 fois 2/5 aussi longue que haute, 2 1/2-3 fois aussi longue que large. Museau plus court que l'œil qui est compris 2 fois 1/2-3 fois dans la longueur de la tête, 1 fois-1 fois 1/3 aussi long que la largeur de l'espace inter-orbitaire.

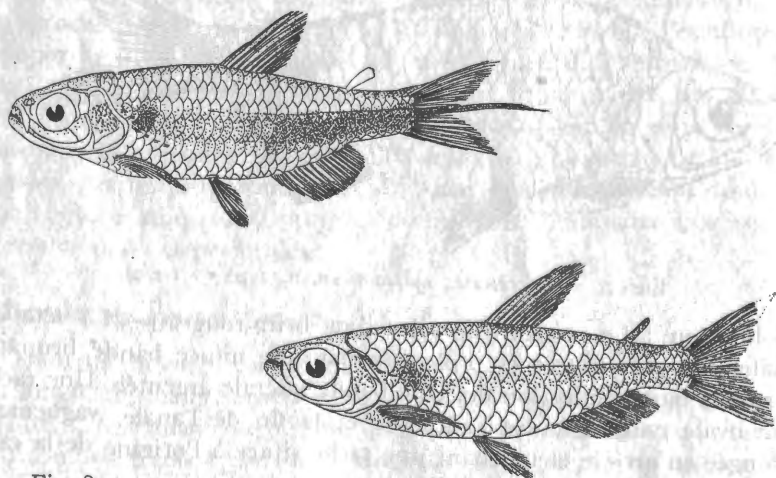


Fig. 8. — *Phenacogrammus deheynei* sp. n., type ♂ et paratype ♀ (× 1 1/3).

Maxillaire s'étendant à peine au delà du bord antérieur de l'œil. Sous-orbitaires plus larges en arrière qu'en avant, leur plus grande largeur égale à la 1/2 du diamètre oculaire. Dents prémaxillaires antérieures au nombre de 4, alternant avec les 8 dents de la seconde rangée; dents de la mâchoire inférieure au nombre de 8, les dernières plus petites, pluriscupides comme les supérieures et suivies de deux petites dents médianes. Branchiospines peu nombreuses et courtes, 12-13 sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale II, 8; son origine située juste en arrière de la base des ventrales et équidistante du bord antérieur de l'œil et de l'origine de la caudale; le plus long rayon mesurant les 3/4-5/6 de la longueur de la tête. Anale II-III, 16-19, le plus long rayon mesurant le 1/3-2/5 de la longueur de la tête. Pectorale égalant les 2/3-3/4 de la tête, n'atteignant pas ou tout juste les ventrales. Caudale à lobes pointus, les rayons médians les plus courts chez la femelle, prolongés en un fin filament central qui dépasse notablement les lobes supérieur et inférieur chez le mâle. Pédoncule caudal 1 fois 1/2 aussi long que haut.

Écailles 28-30 en ligne longitudinale, ligne latérale réduite aux 6-7 écailles antérieures, $\frac{4}{3} \frac{1}{2}$ en ligne transversale, 1 1/2-2 entre la ligne latérale et les ventrales.

Coloration brunâtre, plus foncée sur les régions dorsales, une bande noire latérale depuis la tête jusqu'à la caudale, plus foncée en arrière et plus accusée chez le mâle, accompagnée d'une tache plus ou moins nette au-dessus des pectorales; nageoires plus ou moins obscurcies, la bande latérale noire prolongée sur la queue et le filament caudal du mâle.

1 ex. type, mâle, long. totale 52 mm., Mumbia, Territ. de Lisala, 6.IX. 1938; réc. M. DEHEYNE.

1 ex. paratype, femelle, long. totale 42 mm., Kunungu, 3.V.1938; réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'KELE).

1 ex. paratype, femelle, long. totale 46 mm., Kunungu, 3.V.1938; réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'KELE).

1 ex. paratype, femelle, long. totale 52 mm., Mistandunga, fl. Congo, 1939; réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'KELE).

1 ex. paratype, femelle, long. totale 58 mm., Kunungu 1932; réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'KELE).

1 ex. paratype, femelle, long. totale 53 mm., Bolobo 1934; réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'KELE).

(Tous au Musée du Congo Belge, Tervuren).

L'exemplaire de Kunungu, 1932, a été déterminé antérieurement sous le nom de *Hemigrammalestes interruptus*.

AFFINITÉS : La première espèce connue du genre *Phenacogrammus*, *Phenacogrammus interruptus* (BLGR.) (1), diffère assez bien de la nôtre par l'absence du dimorphisme sexuel portant sur l'allongement des rayons médians de la caudale chez le mâle. Cette différence, assez importante, laisse subsister un certain doute quant à la dénomination

(1) BOULENGER, G. A., 1899, Ann. Mus. Congo, Zool., I, p. 88, pl. XXXVI, fig. 6.

générique attribuée à notre espèce nouvelle. En somme, celle-ci est basée uniquement dans l'état actuel de nos connaissances sur la dentition et la longueur de la ligne latérale. Les deux petites dents médianes de la seconde rangée à la mâchoire inférieure sont peu apparentes chez notre espèce, ce qui est le cas pour diverses espèces décrites comme *Petersius* et que Miss E. TREWAVAS (1) a déplacé dans la suite dans le genre *Micralestes*. De même que le genre *Petersius* dérive polyphylétiquement du genre *Micralestes*, de même les *Phenacogrammus* en dérivent probablement séparément ce qui explique pourquoi les particularités génériques de ces genres dérivés soient réduites à des caractères de convergence. *Phenacogrammus deheynei* se distingue encore de *Phenacogrammus interruptus*, outre la forme de la nageoire caudale, par l'allongement plus considérable du corps et du pédoncule caudal et surtout le nombre plus élevé d'écaillés en ligne longitudinale (28-30 au lieu de 21-23). A noter également une coloration plus pigmentée de noir que chez *Phenacogrammus interruptus*.

Les autres espèces du genre *Phenacogrammus* sont au moins aussi différentes de la nôtre que *Ph. interruptus*. Chez aucune d'entre elles, sauf *Ph. heterodontus*, décrit ci-après, on n'a signalé un dimorphisme sexuel quelconque.

Phenacogrammus heterodontus sp. n. [fig. 9].

Hemigrammalestes interruptus (non BLGR.), DAVID, L. et POLL, M., part., 1937, Ann. Mus. Congo Belge, Zool. (I) III, 5, p. 209.

Hauteur du corps comprise 2 fois $\frac{2}{3}$ -3 fois, tête 3 fois $\frac{1}{2}$ -4 fois dans la longueur totale (sans la caudale). Tête 1 fois $\frac{1}{4}$ aussi longue que haute, 2 fois environ aussi longue que large. Museau plus court que l'œil qui est compris 2 fois $\frac{4}{5}$ -3 fois $\frac{1}{5}$ dans la longueur de la tête; œil égal ou légèrement plus court que la largeur interorbitaire, qui va 2 fois $\frac{2}{3}$ -3 fois dans la tête. Maxillaire s'étendant à peine au-delà du bord antérieur de l'œil. Sous-orbitaires plus larges en arrière qu'en avant et légèrement striés, leur plus grande largeur égale aux $\frac{2}{3}$ - $\frac{4}{5}$ du diamètre oculaire. Dents prémaxillaires antérieures au nombre de 4, alternant avec les 8 dents de la seconde rangée; dents de la mâchoire inférieure au nombre de 8, les plus reculées plus petites, pluriscupidés comme les supérieures et suivies ou non de deux petites dents postero-médianes. Branchiospines peu nombreuses et courtes, 12 sur la partie inférieure du premier arc branchial. Dorsale II, 8; son origine située juste en arrière de la base des ventrales et équidistante du bout du museau et de l'origine de la caudale; rayons plus ou moins

(1) TREWAVAS, E., 1936, Novit. Zool., VI, p. 66.

filamenteux chez le mâle, le plus long rayon mesurant jusque 1 fois $\frac{3}{4}$ la longueur de la tête. Anale II-III, 17-20, le plus long rayon mesurant les $\frac{2}{5}$ - $\frac{1}{2}$ de la longueur de la tête. Pectorale égalant les $\frac{2}{3}$ - $\frac{3}{4}$ de la tête, n'atteignant pas les ventrales. Caudale à lobes pointus, les rayons médians les plus courts chez la femelle, prolongés ou non en filaments multiples qui dépassent ou non les lobes supérieurs et inférieurs chez le mâle. Pédoncule caudal aussi long que haut. Ecaillés 23-24 en ligne longitudinale, ligne latérale (plus longue chez le mâle que chez la femelle) réduite aux 7-11 écaillés antérieures; $\frac{4\frac{1}{2}-5\frac{1}{2}}{3\frac{1}{2}}$ en ligne transversale, 1 $\frac{1}{2}$ -2 entre la ligne latérale et la ventrale.

Coloration mâle : les régions dorsales sont brunâtres. La tête est dorsalement plus foncée et suivie d'une mince bande plus foncée qui suit la ligne médio-dorsale. Les joues et opercules sont pigmentés de noir. Une large bande latérale noire longe les flancs au-dessus de la ligne latérale et se prolonge sur la caudale. Les nageoires sont grisâtres avec bordure extérieure noirâtre.

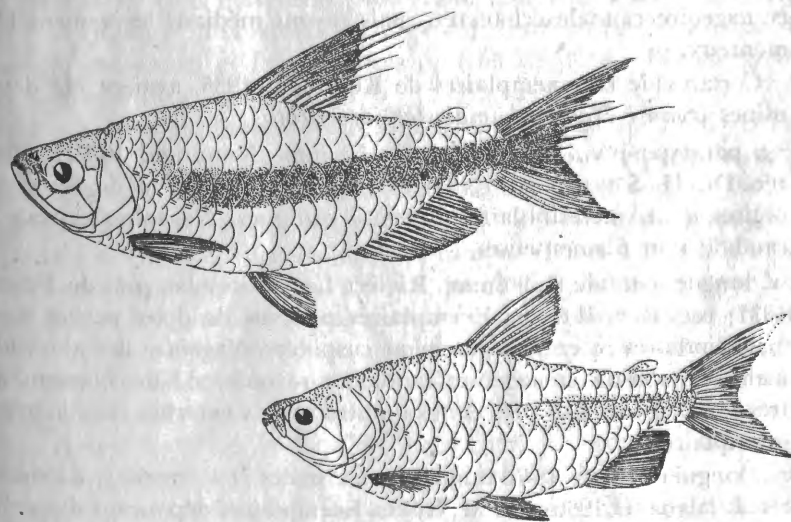


Fig. 9. — *Phenacogrammus heterodontus* sp. n., type ♂ et paratype ♀ de Kibombo (×1).

Chez la femelle et le jeune, la coloration est beaucoup plus claire. La bande médio-dorsale est peu apparente et la bande latérale est à peine indiquée en arrière. La tête est plus claire, joues et opercules ne sont pas pigmentés de noir.

- 1 ex. type mâle, longueur totale 85 mm., Kunungu, 1935; réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'KELE). Exemplaire à dentition abimée mais ne paraissant pas avoir eu de petites dents mandibulaires internes. Nageoire dorsale à nombreux filaments et nageoire caudale à rayons médians filamenteux.
- 1 ex. paratype mâle, longueur totale 75 mm., même provenance. Exemplaire dépourvu de petites dents mandibulaires internes. Nageoire dorsale à peine filamenteuse, nageoire caudale échancrée.
- 1 ex. paratype mâle, longueur totale 85 mm., même provenance. Exemplaire dépourvu de petites dents mandibulaires internes. Nageoire dorsale à plusieurs filaments et nageoire caudale échancrée.
- 1 ex. paratype mâle, longueur totale 90 mm., même provenance. Exemplaire pourvu de deux petites dents mandibulaires internes coniques et faibles. Nageoire dorsale offrant plusieurs longs filaments et nageoire caudale échancrée.
- 1 ex. paratype mâle, longueur totale 80 mm., même provenance. Exemplaire pourvu de deux petites dents mandibulaires internes cuspidées et plus fortes. Nageoire dorsale offrant plusieurs longs filaments et nageoire caudale échancrée, mais rayons médians légèrement filamenteux.

Certains de ces exemplaires de Kunungu, 1935, avaient été déterminés comme *Hemigrammalestes interruptus*.

- 1 ex. paratype juv., longueur totale 50 mm., Kunungu, 10-VIII-1938; réc. Dr. H. SCHOUTEDEN (N'GWE). Exemplaire pourvu de deux très petites dents mandibulaires internes coniques. Nageoires dorsale et caudale non filamenteuses.
- 2 ex. longueur totale 80-90 mm., Rivière La à Mitombe, près de Tshofa, 1937; réc. Rév. WILSON. Exemplaires pourvus de deux petites dents mandibulaires internes légèrement cuspidées. Nageoire dorsale à filaments nombreux et nageoire caudale à rayons médians filamenteux, très longs, 1 fois 1/2 aussi longs que les rayons externes chez le grand exemplaire.
- 4 ex., longueur totale 48-78 mm. (1 juv., 2 mâles et 1 femelle), Kibombo, riv. Lualaba, II.1936; réc. M. GORIS. Exemplaires dépourvus de petites dents mandibulaires internes sauf chez une femelle. Nageoire dorsale légèrement filamenteuse chez le jeune mâle, nageoire caudale échancrée.

Tous au Musée du Congo Belge, Tervuren.

AFFINITÉS : *Phenacogrammus heterodontus* est un petit Characidae à aspect extérieur remarquable, facilement reconnaissable, surtout le mâle, à sa coloration très mélanique. Il nous a paru impossible de sé-

parer les exemplaires dépourvus de dents mandibulaires internes de ceux qui en sont pourvus. En effet des individus provenant d'une même localité ou d'un même lot peuvent en avoir ou non. Même s'ils proviennent d'endroits différents, on ne pourrait les considérer comme appartenant à deux espèces distinctes à cause de la grande similitude de l'ensemble de leurs caractères extérieurs. Nous sommes forcés d'admettre que ces dents peuvent manquer ou être tellement minuscules qu'elles échappent à l'observation. Ceci étant établi, nous avons comparé notre diagnose à celle des divers Characidae à ligne latérale incomplète, non seulement du genre *Phenacogrammus* (avec dents mandibulaires internes) mais aussi du genre *Hemigrammopetersius* (sans dents mandibulaires internes). Parmi les espèces connues et déjà assez nombreuses du genre *Phenacogrammus* (voir plus loin) peu d'espèces peuvent prêter à confusion avec la nôtre, les nombres des rayons et des écailles, étant suffisamment distincts. Plusieurs des exemplaires du *Phenacogrammus heterodontus* avaient cependant été confondus avec le *Phenacogrammus interruptus* (BLGR.) (1), qui présente des nombres assez voisins sans être identiques cependant. Chez *Phenacogrammus interruptus*, la tête est plus longue et l'œil nettement plus grand (2 fois 1/2 dans la tête et égal à la distance interorbitaire). En outre cette espèce n'offre pas le dimorphisme sexuel et la coloration caractéristique du *Phenacogrammus heterodontus*.

Quant à *Hemigrammopetersius aurantiacus* PELLEGRIN (2), de la riv. Sangha, ce qui le distingue essentiellement de notre espèce nouvelle, dont elle semble être la plus voisine, a trait aux dimensions de l'œil et de l'espace interorbitaire. L'œil va 2 fois 2/3 à 3 fois dans la longueur de la tête et l'espace interorbitaire est compris 1 fois 1/3 à 1 fois 1/2 dans cette longueur. En outre, il n'y a que 21-22 écailles en ligne longitudinale et la ligne latérale ne s'étend que sur 7 ou 8 écailles. *Hemigrammopetersius aurantiacus* est signalé comme dépourvu de deux petites dents mandibulaires internes. Il n'offre aucun dimorphisme sexuel appréciable et une coloration générale orangée avec des traces d'une étroite ligne médio-dorsale foncée entre la tête et la dorsale et d'une autre latérale sur la moitié postérieure du corps.

Dans le genre *Hemigrammopetersius*, il y a une autre espèce avec laquelle nous pourrions confondre la nôtre. Il s'agit de l'*Hemigrammopetersius trilobatus* PELLEGRIN (3) de la riv. Lali (Kouilou). *Hemigrammopetersius trilobatus* a la tête moins courte et le museau est plus

(1) BOULENGER, G. A., 1899, *Ann. Mus. Congo*, Zool., I, p. 88, pl. XXXVI, fig. 6.

(2) PELLEGRIN, J., 1931, *Bull. Soc. Zool. France*, 56, p. 207.

(3) PELLEGRIN, J., 1930, *Bull. Soc. Zool. France*, 55, p. 206.

long, égalant le diamètre de l'œil ou presque et sensiblement égal à l'espace interorbitaire. La mâchoire inférieure est très proéminente avec menton très développé. Il n'y a que 6 dents à la mâchoire inférieure et le pédoncule caudal est plus long que haut. Toutes choses différentes chez notre espèce. Toutefois dimorphisme sexuel et coloration présentent de grandes analogies avec *Phenacogrammus heterodontus*.

Etude des Characidae nains africains

Le groupe des *Alestes* nains a été subdivisé en un certain nombre de genres basés sur la dentition et la longueur de la ligne latérale. *Micralestes* BOULENGER 1899 (1), offre des dents simplement comprimées, les prémaxillaires externes petites et tricuspides, les prémaxillaires internes et les mandibulaires cuspidées à 5 ou 7 pointes, les mandibulaires externes suivies d'une paire de petites dents coniques. *Petersius* HILGENDORF 1894 (2), se distingue du genre *Micralestes* uniquement par l'absence de la paire de petites dents coniques en arrière des dents mandibulaires externes. En 1925, J. PELLEGRIN (3) introduisait deux nouveaux genres dans la nomenclature, à savoir *Hemigrammalestes*, à caractères généraux des *Micralestes*, mais à la ligne latérale incomplète, s'étendant seulement sur 7-16 écailles antérieures et *Hemigrammopetersius*, à caractères généraux des *Petersius*, mais ligne latérale incomplète, s'étendant seulement sur les 6-15 écailles antérieures. G. S. MYERS 1929 (4), sur la base de l'examen ostéologique du crâne aboutit à une autre conception générique. L'espèce type du genre *Petersius*, *Petersius conserialis* HILGENDORF 1894 (2) est une forme particulière sans fontanelle pariétale, raison pour laquelle le genre *Petersius* devrait lui être réservé à l'exclusion des autres espèces décrites dans la suite. Faisant état du fait que J. NICHOLS et L. GRISCOM, 1917 (5), ont été incapables de trouver les petites dents coniques postérieures chez *Micralestes altus*, MYERS pense qu'une distinction générique basée sur ce caractère n'est pas valable. Il remarque, à juste titre, qu'une classification qui sépare des espèces aussi voisines que *Petersius pulcher* BLGR. et *Petersius major* BLGR. d'une part et *Micralestes urotaenia* d'autre part est fortement sujette à caution. C'est pourquoi, cet auteur préfère placer toutes les

(1) BOULENGER, G. A., 1899, *Ann. Mus. Congo*, Zool., I, p. 87.
 (2) HILGENDORF, 1894, *Sitzber. Ges. naturf. Fr. Berlin*, p. 172.
 (3) PELLEGRIN, J., 1925, *Rev. Zool. Afr.*, XIII, 2, p. 158.
 (4) MYERS, G. S., 1929, *Amer. Mus. Nov.*, 342, p. 6.
 (5) NICHOLS, J. et GRISCOM, L., 1917, *Bull. Amer. Mus. Nat. Hist.*, XXXVII, p. 682.

espèces de *Petersius*, sauf *Petersius conserialis*, dans le genre *Micralestes*. En outre, MYERS, se basant sur la longueur de la ligne latérale, constate que les *Micralestes* à ligne latérale incomplète se rapportent pour raison de priorité au sous-genre *Phenacogrammus* EIGENMANN 1907 (1).

D'après MYERS, *Hemigrammocharax* PELLEGRIN 1925 est un synonyme de *Phenacogrammus* et il en est de même pour *Hemigrammopetersius* si l'on admet que le caractère des deux dents coniques inférieures est sans valeur. Si, au contraire, toujours d'après le même auteur, l'on admet la validité de ce caractère, les espèces du genre *Petersius*, placées dans le genre *Micralestes*, doivent porter le terme générique d'*Hemigrammopetersius* PELLEGRIN, le nom de *Petersius* étant réservé au *Petersius conserialis* HILGENDORF.

Nous ferons remarquer tout d'abord, pour notre part, que le terme *Hemigrammopetersius* a été créé par PELLEGRIN pour les *Petersius* à ligne latérale incomplète et ne doit donc pas nécessairement, si le terme de *Petersius* n'est plus disponible, s'appliquer à tous les *Petersius* autres que le *Petersius conserialis*.

Avant d'exposer nos idées sur la valeur systématique des petites dents postérieures de la mandibule inférieure des petits Characidae africains, nous rappellerons la contribution fournie à cette question par les observations de E. TREWAVAS 1936 (2). Cet auteur a examiné les types de *Petersius woosnami*, *Petersius ansorgei*, *Petersius major* et *Petersius ubalo* et un paratype de *Petersius nummifer*, tous de BOULENGER, et observé que tous possèdent une paire de dents coniques mandibulaires internes et doivent, pour cette raison, être transférés dans le genre *Micralestes*. Les autres espèces représentées dans les collections du British Museum sont de vrais *Petersius* : *Petersius conserialis* HILGENDORF, *Petersius tangensis* LÖNNBERG, *Petersius caudalis* BLGR., *Petersius pulcher* BLGR., *Petersius occidentalis* GTHR., *Petersius septentrionalis* BLGR., *Petersius xenurus* BLGR. et *Petersius spilopterus* BLGR. Mais, même ainsi ajoute E. TREWAVAS, il est probable que le genre *Petersius* est polyphylétique.

On sait que G. S. MYERS 1926 (3), a déjà fait du *Petersius spilopterus* le type d'un genre nouveau : *Arnoldichthys*.

Nous nous sommes préoccupés d'examiner la valeur des dents mandibulaires postérieures des *Petersius* des collections du Musée du Congo. Voici les résultats de nos observations. Nous avons examinés le type de *Petersius neglectus* BLGR. qui offre des dents mandibulaires internes

(1) EIGENMANN, C. H. and OGLE, F., 1907, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXXIII, p. 30.
 (2) TREWAVAS, E., 1936, *Novitates Zool.*, XL, p. 66.
 (3) MYERS, G. S., 1926, *Rev. Zool. Afr.*, XIII, p. 174.

inférieures et doit, par conséquent, se ranger dans le genre *Micralestes*. L'examen de deux types de *Petersius nummifer* BLGR. nous permet de confirmer, par suite de la présence des dents incriminées, le bien fondé de son déplacement dans le genre *Micralestes*; il en est de même pour *Petersius major* dont le Musée du Congo possède un des types, mais, par suite de la réduction de sa ligne latérale, nous ne le placerons pas dans le genre *Micralestes* mais dans le genre *Phenacogrammus*. Nous avons, en outre, examiné les types de *Petersius modestus*, *Petersius hilgendorfi* et *Petersius leopoldianus*, toutes espèces de G. A. BOULENGER, et avons constaté qu'il s'agit d'espèces constamment dépourvues de petites dents mandibulaires internes. Nous confirmons leur absence chez *Petersius septentrionalis* BLGR., dont nous avons vu un paratype, et chez *Petersius caudalis* BLGR. et *Petersius xenurus* BLGR. Cette absence est donc démontrée pour les espèces suivantes : *Petersius conserialis* HILGENDORF, *Petersius tangensis* LÖNNBERG, *Petersius caudalis* BLGR., *Petersius pulcher* BLGR., *Petersius occidentalis* GTHR. *Petersius septentrionalis* BLGR., *Petersius xenurus* BLGR., *Petersius spilopterus* BLGR., *Petersius modestus* BLGR., *Petersius hilgendorfi* BLGR. et *Petersius leopoldianus* BLGR. Nous devons également admettre, jusqu'à preuve contraire, qu'il en est de même pour les espèces suivantes qui n'ont pas encore été examinées d'une manière contradictoire : *Petersius loenbergi* SVENSS., *Petersius barnardi* HERRE, *Petersius cadwaladeri* FOWLER, *Petersius brumpti* PELLEGRIN et *Petersius maunensis* FOWLER, ainsi que les trois espèces placées par J. PELLEGRIN dans le genre *Hemigrammopetersius* : *Hemigrammopetersius aurantidicus* PELLEGRIN, *Hemigrammopetersius brevidorsalis* PELLEGRIN et *Hemigram. trilobatus* PELLEGRIN. Il est très probable que le genre *Petersius*, comme le pense E. TREWAVAS, et comme G. S. MYERS l'a démontré, est d'origine polyphylétique, mais il est évident que l'absence constante des petites dents mandibulaires internes chez un certain nombre d'espèces démontre que ce caractère a une réelle valeur systématique. Nous ne nous expliquons pas bien pourquoi certaines espèces, telles que *Phenacogrammus heterodontus* POLL, sont variables à cet égard mais il est acquis que l'absence régulière des petites dents coniques mandibulaires internes est de règle chez beaucoup d'espèces. Pouvons-nous continuer à appliquer le terme générique *Petersius* aux Characidae nains du continent africain chez lesquels les dents mandibulaires internes font défaut? La solution préconisée par G. S. MYERS ne nous semble pas suffisante. Cet auteur, nous l'avons vu plus haut, restreint le genre *Petersius* à l'unique *Petersius conserialis* HILGENDORF par suite de l'absence de fontanelle pariétale chez cette espèce. Les espèces avec fontanelle frontale sont placées dans le genre *Micralestes*, car l'auteur pense que le caractère des dents mandibulaires internes n'est pas valable pour établir une

distinction générique qui, au surplus, sépare des espèces aussi voisines que *Petersius pulcher* et *Petersius major* d'une part et *Micralestes urotaenia* d'autre part. Nous avons vu plus haut que *Petersius major* s'est révélé, à la suite d'un examen plus soigneux de la dentition, appartenir au même genre que *Micralestes urotaenia*, qui, en l'espèce, n'est pas le genre *Micralestes* sensu stricto puisque la ligne latérale de ces deux espèces est incomplète (genre *Phenacogrammus*). Mais *Petersius pulcher* est indubitablement dépourvu de dents mandibulaires internes, comme l'a signalé E. TREWAVAS, et la solution qui l'éloigne dans un genre différent peut sembler peu satisfaisante, eu égard à la somme des affinités qu'il partage avec les espèces précitées. Cependant, il n'est pas possible de procéder autrement tant que nous ne disposerons pas d'une étude ostéologique détaillée des Characidae africains. Réunir les *Petersius* aux *Micralestes* est au surplus inefficace, pour la raison que le genre *Micralestes*, tel qu'il est défini actuellement, est probablement lui-même d'origine polyphylétique et réunit des éléments aussi disparates que *Micralestes acutidens* PTRS. et *Micralestes altus* BLGR. En nous tenant strictement à la structure de la dentition, nous disposons d'un critère morphologique qui nous permet d'établir une certaine classification, dont le caractère provisoire ne doit pourtant pas être perdu de vue. Si nous tenons compte, d'autre part, de certains caractères très nets inhérents à l'écaillure, nous proposons le maintien de la coupure générique suivante.

- Genre *Micralestes* BOULENGER : dents cuspidées, mandibulaires internes présentes, ligne latérale complète.
 Genre *Phenacogrammus* EIGENMANN : dents cuspidées, mandibulaires internes présentes, ligne latérale incomplète.
 Genre *Petersius* HILGENDORF : dents cuspidées, mandibulaires internes absentes, ligne latérale complète.
 Genre *Hemigrammopetersius* PELLEGRIN : dents cuspidées, mandibulaires internes absentes, ligne latérale incomplète.
 Genre *Arnoldichthys* MYERS : dents cuspidées, mandibulaires internes absentes, dimensions très différentes des écailles situées au-dessus et en dessous de la ligne latérale. Ligne latérale complète.
 Genre *Chupeopetersius* PELLEGRIN (1) : dents coniques et petites situées en une rangée à chaque mâchoire, ligne latérale incomplète.

Quelles sont maintenant les espèces relatives à ces différents genres.

Avant d'en donner une liste récapitulative, accompagnée de clefs de détermination, nous devons discuter la validité de certaines espèces.

(1) PELLEGRIN, J., 1928, *Rev. Zool. Bot. Afr.*, XVI, 1, p. 80.

Nous examinerons tout d'abord la validité du *Micralestes nummifer* et nous le comparerons d'une manière détaillée avec son proche parent le *M. altus*. Ensuite, étant donné la révision de la dentition, telle que nous l'avons exposée plus haut, il convient d'examiner l'opportunité de mettre en synonymie certaines espèces qui paraissent valables lorsqu'elles étaient décrites dans des genres différents mais qui ne le sont plus, une fois placées dans le même genre. En outre, certaines espèces comparées à l'ensemble des espèces du genre auquel elles appartiennent semblent devoir disparaître de la nomenclature.

Micralestes nummifer (BLGR.) et *Micralestes altus* BLGR.

Petersius nummifer a été décrit par G. A. BOULENGER, 1920 (1), d'après deux exemplaires mesurant 42-50 mm. de longueur totale, provenant de Poko, riv. Poko, affluent de la riv. Uele, 1912-1914, réc. Dr. C. CHRISTY. Un examen attentif des types nous a révélé la présence de petites dents mandibulaires internes à la mâchoire inférieure et, par suite, la nécessité du déplacement de cette espèce dans le genre *Micralestes*. Dans le genre *Micralestes*, cette espèce s'avère être assez voisine de *Micralestes altus* mais la révision des nombreux *Micralestes altus* des collections du Musée du Congo (types compris) nous oblige à diviser les nombreux exemplaires de cette série en deux groupes distincts : le premier se rapportant au *Micralestes altus* sensu stricto, et le second au *Micralestes nummifer*, à condition que la description de cette espèce soit revue et complétée par suite du caractère juvénile des exemplaires types ayant servi à la description originale.

Voici une description élargie du *Micralestes nummifer* (entre les parenthèses les chiffres de la description originale).

Hauteur du corps comprise 2 fois $\frac{1}{5}$ -2 fois $\frac{2}{3}$ (2 fois $\frac{2}{3}$ -3 fois), longueur de la tête 3 fois $\frac{1}{3}$ -3 fois $\frac{1}{2}$ (3 fois $\frac{1}{3}$ -3 fois $\frac{1}{2}$) dans la longueur totale (sans la caudale). Tête 2 fois aussi longue que large, un peu plus longue que haute (aussi longue que haute); museau plus court, mesurant la $\frac{1}{2}$ du diamètre de l'œil, qui va 2 fois $\frac{1}{3}$ -2 fois $\frac{4}{5}$ dans la longueur de la tête et excède (1 fois $\frac{1}{3}$) la largeur interorbitaire; largeur interorbitaire comprise 3 fois-3 fois $\frac{1}{4}$ dans la longueur de la tête. Mâchoire inférieure légèrement proéminente; maxillaire atteignant le niveau du bord antérieur de l'œil. 12 dents ($\frac{4}{8}$) à la mâchoire supérieure, les antérieures alternant avec les postérieures, 10 ($\frac{8}{2}$) à la mâchoire inférieure. Dents mandibulaires internes présentes mais petites. Branchiospines modérément longues, environ 12-15 (13-15) sur la

(1) BOULENGER, G. A., 1920, *Ann. Mus. Congo, Zool.* (1), II, 4, p. 18.

partie inférieure du premier arc. Dorsale II. 8, son origine située immédiatement au-dessus du niveau de la base des ventrales, ou un peu plus reculée (immédiatement en arrière du plomb des ventrales), équidistantes du bout du museau et de l'origine de la caudale ou un peu plus près de l'une ou l'autre extrémité, son plus long rayon mesurant la longueur de la tête. Anale III, 21-24 (III, 20-21). Pectorale mesurant les $\frac{2}{3}$ - $\frac{3}{4}$ de la longueur de la tête (aussi longues), n'atteignant ordinairement pas la base des ventrales (atteignant les ventrales). Caudale fourchue à lobes pointus. Pédoncule caudal à peine plus long que haut (long comme haut). Ecailles, 22-24 (21-22) en ligne longitudinale, la ligne latérale souvent abrégée en arrière, 19-23, $\frac{4}{3}$ $\frac{1}{2}$ en ligne transversale, 2 entre la ligne latérale et la base de la ventrale.

Coloration : Argentée; régions dorsales brun rougeâtre, régions ventrales jaunâtre (dans l'alcool), une étroite bande un peu plus foncée sur la ligne médio-dorsale. Une grande tache plus ou moins allongée et plus ou moins nette sur le pédoncule caudal, commençant en avant de l'adipeuse et s'étendant ou non jusqu'à la base de la caudale. Une petite tache pas très nette au-dessus de la base de la pectorale. Nageoires incolores.

Cette description est basée sur une importante série d'exemplaires comportant les exemplaires suivants, types compris.

- 2 ex. types, long. tot. 42-50 mm., Poko, affl. riv. Uele, 1912-1914; réc. Dr. CHRISTY. (Types du *Petersius nummifer* BLGR.)
- 1 ex., long. tot. 88 mm., Avakubi, riv. Ituri, 1912-1914; réc. Dr. CHRISTY).
- 5 ex., long. tot. 80-89 mm., Avakubi, riv. Ituri, 1912-1914; réc. Dr. CHRISTY).
- 9 ex., long. tot. 72-80 mm., Avakubi, riv. Ituri, 1912-1914; réc. Dr. CHRISTY).
- 6 ex., long. tot. 65-83 mm., Avakubi, riv. Ituri, I. 1934, réc. Dr. BEQUAERT.
- 2 ex., long. tot. 72-75 mm., Avakubi, riv. Ituri, XII. 1913, réc. LANG. et CHAPIN.
- 2 ex., long. tot. 70-75 mm., Fundi, riv. Lindi, 1912-1914, réc. Dr. CHRISTY).
- 2 ex., long. tot. 55-60 mm., Pilipili, riv. Lindi, 1912-1914, réc. Dr. CHRISTY).
- 2 ex., long. tot. 75-78 mm., Makala, riv. Lindi, 1912-1914, réc. Dr. CHRISTY).
- 1 ex., long. tot. 60 mm., Mambaka, riv. Lindi, 1912-1914, réc. Dr. CHRISTY).

7 ex., long. tot. 62-78 mm., Poko, affl. riv. Uele, 1912-1914, réc. Dr. CHRISTY).

3 ex., long. tot. 82-87 mm., Banzyville, riv. Ubangi, 1901, réc. Cap. ROYAUX.

3 ex., long. tot. 49 mm., Bumba, 1925, réc. Dr. SCHOUTEDEN.

2 ex., long. tot. 65 mm., Buta, 1925, réc. Dr. SCHOUTEDEN.

1 ex., long. tot. 57 mm., Durigu, 1913, réc. M. HUTEREAU.

3 ex., long. tot. 40-52 mm., Buta, 1939, réc. R. Fr. HUTSEBAUT.

(Tous au Musée du Congo Belge, Tervuren).

Nous avons placé entre parenthèses les nombres correspondant à la description originale de BOULENGER. Les discordances seront commentées comme suit :

La hauteur du corps comprise 3 fois dans la longueur du corps est due au mauvais état de conservation des types qui ont subi une pression accidentelle; leur tête n'est pas aussi longue que haute mais nettement plus longue; les dents mandibulaires internes sont présentes; les types offrent respectivement 22 et 23 rayons anaux branchus et non 20-21 les pectorales sont nettement plus courtes que la tête; le nombre des écailles n'est pas vérifiable par le fait que l'écaillure est frottée.

Telle qu'elle se présente à nous avec sa description revue et considérablement élargie, l'espèce *Micralestes nummifer* (BLGR.) apparaît comme étant une espèce largement répandue dans le Nord et le Nord-Est du Congo. Elle fut représentée en couleur sous le nom de *Micralestes altus* dans l'ouvrage de J. T. NICHOLS et L. GRISCOM, 1917 (1), d'après une aquarelle exécutée sur place par Mr. J. P. CHAPIN, au cours de l'expédition de l'« American Museum Congo expedition, 1909-1915 ». NICHOLS et GRISCOM n'étaient pas satisfait de leur détermination puisqu'ils écrivent au sujet de *Micralestes altus* : « Several specimens, 1 to 2 1/2 inches in length, from Avakubi, Niapu, Poko and Rungu. There is no question that our material is referable to *Micralestes altus* as described and figured by BOULENGER, but we cannot find the conical teeth supposed to be present in the lower jaw and would have referred it to *Petersius*. One from Avakubi had the belly orange red ».

Le Musée du Congo possède deux exemplaires d'Avakubi, provenant de l'« American Museum of Natural History » et de la série étudiée par NICHOLS et GRISCOM. Ils correspondent très bien à la figure en couleur en question mais possèdent des petites dents mandibulaires internes petites mais visibles cependant. Il s'agit donc bien de *Micralestes*, tout comme la grande série d'exemplaires que nous avons eu sous la main et que nous rapportons à la même espèce.

(1) J. T. NICHOLS et L. GRISCOM, 1917, *Bull. Amer. N. H.*, XXXVII, p. 682, pl. LXXXII, fig. 2.

Micralestes nummifer est proche parent de *Micralestes altus* BLGR. mais en diffère par les caractères suivants (1) : L'œil est en moyenne plus petit, compris 2 fois 1/3-3 fois dans la tête au lieu de 2 fois-2 fois 1/4 chez *Micralestes altus*. (La petitesse de l'œil de *Micralestes nummifer* apparaît nettement sur l'aquarelle de J. P. CHAPIN). L'origine de la nageoire dorsale est généralement moins reculée, chez *Micralestes nummifer* que chez *Micralestes altus*, elle surplombe le plus souvent la base de la ventrale chez *Micralestes nummifer* mais est située immédiatement en arrière de ce niveau chez *Micralestes altus*. Il y a en moyenne moins de rayons anaux chez *Micralestes nummifer* : Anale III, 21-24, au lieu de III, 23-27 chez *Micralestes altus*. L'écaillure montre aussi une différence dans le nombre des écailles en ligne longitudinale : 22-24 chez *Micralestes nummifer*, 24-27 chez *Micralestes altus*, et, alors que chez cette dernière espèce la ligne latérale se poursuit jusqu'à l'origine de la caudale, chez *Micralestes nummifer* elle est souvent plus ou moins abrégée en arrière, sa longueur variant de 19-23 écailles.

La coloration de *Micralestes altus* est principalement marquée d'une grande tache noire arrondie bien nette sur le début du pédoncule caudal; cette tache pédonculaire est le plus souvent allongée horizontalement jusque près de l'origine de la caudale chez *Micralestes nummifer* (très caractéristique sur l'aquarelle de J. P. CHAPIN) mais elle peut aussi être plus courte et plus ou moins arrondie. Nous distinguons sur l'aquarelle de Mr. CHAPIN que la dorsale, l'avant de l'anale, la ventrale, le dessus de la tête et le ventre sont mouchetés de vermillon, la pectorale est jaunâtre et l'iris rouge-vermillon; les régions dorsales sont vert-olivâtre. On ne possède pas d'indications précises concernant la coloration fraîche de *Micralestes altus*, mais un exemplaire de cette espèce, reçu de Kunungu, avait conservé dans le formol une certaine fraîcheur et la coloration suivante a été notée au moment de sa réception : Dorsale, adipeuse, centre des deux lobes de la caudale, régions ventrales, ventrales et pectorales rouge vif, soit une coloration qui rappelle, en plus étendu, celle de *Micralestes nummifer*. De tous nos exemplaires de *Micralestes nummifer*, les plus différents du *Micralestes altus* sont originaires de la rivière Aruwimi et de la rivière Lindi. Ceux de l'Uele ou de l'Ubangi, par la forme de la tache pédonculaire et l'œil moins petit, se rapprochent davantage de *M. altus*. Au point de vue distribution générale, nous pouvons admettre, jusqu'à nouvel ordre, que *Mi-*

(1) BOULENGER, G. A., 1909, *Cat. Fr. Wat. Fish. of Afr.*, I, p. 230, fig. 174, les caractères de *Micralestes altus*, cités à titre de comparaison, ont été revus d'après les types de Bikoro (Lac Tumba) et une série d'exemplaires bien concordants de Tondo (Lac Tumba), Flandria (riv. Momboyo), Eala (riv. Ruki), Kunungu, près de Bolobo (fl. Congo).

cralestes altus habite le fleuve et les affluents de la rive gauche du fleuve dans la région équatoriale. *Micralestes nummifer* est réparti dans les affluents de la rive droite de la région septentrionale et orientale du Congo.

Synonymies proposées :

***Petersius xenurus* BLGR. = *Petersius caudalis* BLGR.**

Petersius xenurus BLGR., a été décrit principalement en raison de l'intérêt des caractères sexuels secondaires offerts par cette espèce (1). Le mâle seul présente des rayons dorsaux filamenteux et une caudale à rayons médians prolongés. Mais quel que fut l'intérêt de cette particularité, il convenait d'examiner si les caractères de la femelle ne correspondaient pas à ceux d'une espèce connue. C'est le cas cependant. Loin de présenter des affinités avec le *Petersius modestus* comme le croyait G. A. BOULENGER, cette espèce s'identifie avec le *Petersius caudalis* du même auteur. La comparaison des exemplaires types des deux espèces, l'examen comparatif des spécimens des deux espèces conservés dans les collections du Musée du Congo et la comparaison des descriptions ne laissent subsister aucun doute. *Petersius caudalis* fut décrit d'après des exemplaires femelles ou juvéniles tandis que de nombreux exemplaires mâles figuraient en compagnie de jeunes et de femelles dans la série de *Petersius xenurus* vus par G. A. BOULENGER. Les mâles ont évidemment une tendance à être moins trapus que les femelles d'où la différence peu importante d'ailleurs dans l'allongement respectif du corps indiqué dans les deux descriptions : (2 fois $1/3$ -2 fois $1/2$ pour *Petersius caudalis* et 2 fois $1/2$ -3 fois pour le *Petersius xenurus*). A noter aussi la variabilité du nombre des écailles en ligne transversale, $\frac{5 \ 1/2-6 \ 1/2}{3 \ 1/2}$. A part cette mise au point et la prise en considération des caractères du dimorphisme sexuel, la description du *Petersius caudalis* reste valable.

***Petersius neglectus* BLGR. = *Micralestes acutidens* (PTRS).**

Petersius neglectus est basé sur un unique poisson, très bien conservé, décrit par G. A. BOULENGER, 1920 (2) et dont la physionomie et la coloration (notamment la belle tache noire à l'extrémité de la dorsale) rappellent beaucoup *Micralestes acutidens* (PTRS). Une première comparaison des descriptions met quelques différences en évidence qui toutes disparaissent à l'examen du type de *Petersius neglectus*. Celui-ci n'est pas 4 fois $1/2$ aussi long que haut mais seulement 4 fois $1/5$, il

(1) BOULENGER, G. A., 1920, *Ann. Mus. Congo, Zool.* (1), II, 4, p. 17, fig. 7.

(2) BOULENGER, G. A., 1920, *Ann. Mus. Congo, Zool.*, II, 4, p. 18.

n'y a pas 8 dents dans la rangée externe supérieure mais seulement 6, il y a $\frac{8}{2}$ dents à la mâchoire inférieure et non pas 8, la rangée interne étant représentée par deux petites dents cuspidées très apparentes (suivant une structure cuspidée fréquente chez *Micralestes acutidens*). Il y a II, 8 rayons à la dorsale et non pas II, 7. Il est vrai que l'origine de la dorsale est placée au delà du niveau de la base de la ventrale et à égale distance du bout du museau et de la caudale mais l'expérience nous a montré que la position de la dorsale est sujette à de légères fluctuations et constitue un mauvais caractère systématique. L'écaillure, ainsi que le nombre de dents et de rayons sont conformes à la description de *Micralestes acutidens*. La coloration également est tout à fait analogue dans les deux cas. *Petersius neglectus* BLGR. est synonyme de *Micralestes acutidens* (PTRS).

***Petersius woosnami* BLGR. = *Micralestes humilis* BLGR.**

C'est E. TREWAVAS, 1936 (*op. cit.*) qui constata la présence des petites dents mandibulaires internes chez *Petersius woosnami* et par suite la nécessité d'un déplacement générique de cette espèce. Dans ces conditions, il convenait d'examiner si *Petersius woosnami* peut être maintenu dans le genre *Micralestes*. La comparaison du matériel de *Petersius woosnami* du Musée du Congo, déterminé par G. A. BOULENGER, avec celui de *Micralestes humilis* BLGR., y compris le type de l'espèce, ne permet pas le maintien de deux formes distinctes. C'est pourquoi leur mise en synonymie est proposée. C'est également la conclusion qui s'impose si l'on procède à la comparaison des descriptions relatives aux deux espèces données dans le « Catalogue of Fresh water Fishes of Africa » de BOULENGER, quelques petites différences mises à part, principalement en ce qui concerne la position de la nageoire dorsale. Ici aussi, nous avons constaté que la position de la dorsale peut varier dans de faibles limites et répondre à l'une ou l'autre définition.

Il conviendra dans l'avenir d'examiner avec attention la validité de certaines espèces qui restent citées dans la liste générale ci-après. Toutes ne nous paraissent pas solidement établies mais comme nous n'avons pas vu les types ni aucun autre exemplaire de ces espèces douteuses, nous nous contenterons de signaler leurs grandes affinités avec certaines autres espèces : *Micralestes luluae* FOWLER, très voisine de *M. acutidens* (PTRS), *Micralestes rochefoucauldi* FOWLER, très voisine de *Micralestes nummifer* BLGR. D'autres espèces gagneraient à être précisées par un matériel plus abondant et à être comparées avec les espèces réellement affines. Faisons remarquer pour finir que la synonymie suggérée par MYERS et qui viserait à mettre *Petersius leopoldianus* en synonymie de

Petersius hilfendorfi ne répond pas à la réalité, la forme des dents (très acérées chez *P. leopoldianus*) est très différente dans les deux cas sans parler des proportions du corps et de la coloration.

LISTE GENERALE DES CHARACIDAE NAINS DE L'AFRIQUE

Genre MICRALESTES BOULENGER 1899.

- Micralestes acutidens* (PETERS 1852), Nil, Omo, Niger, Congo, Zambèze.
- Micralestes holargyreus* (GÜNTHER 1873), Congo.
- Micralestes humilis* BOULENGER 1899, Congo.
- Micralestes altus* BOULENGER 1899, Congo.
- Micralestes stormsi* BOULENGER 1902, Congo.
- Petersius ansorgii* BOULENGER 1910, De l'Angola au Chiloango.
- Petersius ubalo* BOULENGER 1910, Angola.
- Petersius nummifer* BOULENGER 1920, Congo.
- Micralestes notospilus* PELLEGRIN 1930, Ogôoué.
- Micralestes luluae* FOWLER 1930, Congo.
- Micralestes grandi* FOWLER 1936, Congo.
- Micralestes rochefoucauldi* FOWLER 1936, Congo.
- Micralestes argyrotaenia* TREWAVAS 1936, Angola.
- Micralestes sardina* POLL 1938, Congo.
- Micralestes lernerii* NICHOLS et LA MONTE 1938, Lac Victoria.

Clef de détermination.

- 1. 4 1/2-5 1/2 écailles en ligne transversale au-dessus de la ligne latérale 2
- 6 1/2-7 1/2 écailles en ligne transversale au-dessus de la ligne latérale 14
- 2. 22-27 écailles en ligne latérale 3
- 27-32 écailles en ligne latérale 10
- 3. Hauteur du corps 2 2/3-3 3/4 dans la longueur (sans la caudale) Anale 17-22 4
- Hauteur du corps 2 1/5-2 2/3 dans la longueur (sans la caudale) Anale 24-30 8
- 4. Hauteur du corps 3-3 3/4 dans la longueur (sans la caudale) Anale 17-19 5
- Hauteur du corps 2 2/3-3 dans la longueur (sans la caudale) Anale 19-22 7
- 5. Mâchoires généralement subégales, une tache noire à l'extrémité de la dorsale 6

- Mâchoire supérieure proéminente, pas de tache noire à l'extrémité de la dorsale ni de tache isolée sur le pédoncule caudal. Hauteur du corps 3-3 3/4, 22-26 écailles en ligne latérale, Anale 18-19, 12-13 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, 8/8 et 8/2 dents aux mâchoires (1) *M. stormsi* BGLR.
- 6. Hauteur du corps 3-3 3/4, 23-27 écailles en ligne latérale. Anale 17-19, mâchoires généralement subégales, 12-15 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, 6/8 et 8/2 dents aux mâchoires, pas de tache noire isolée sur le pédoncule caudal, nageoire dorsale noircie à son extrémité *M. acutidens* (PTRS).
- Hauteur du corps 3 2/5-3 4/5, 24-27 écailles en ligne latérale, Anale 17-19, mâchoires généralement subégales, 8-9 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, 10/8 et 8/2 dents aux mâchoires, pas de tache noire isolée sur le pédoncule caudal, nageoire dorsale noircie à son extrémité *M. luluae* FOWLER
- 7. Hauteur du corps 2 2/3-3, 23-25 écailles en ligne latérale, anale 20-22, mâchoires subégales, 12-13 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, 6/8 et 8/2 dents aux mâchoires, pas de tache noire isolée sur le pédoncule caudal *M. holargyreus* GTHR.
- Hauteur du corps 2 3/4-3, 24-26 écailles en ligne latérale, anale 19-21, mâchoires subégales, 9-11 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, 4/8 et 10/2 dents aux mâchoires, une tache noire ovalaire sur le pédoncule caudal et dorsale noircie en avant *M. notospilus* PELLEGRIN
- 8. 21-24 écailles en ligne latérale 9
- 24-27 écailles en ligne latérale, hauteur du corps 2 1/5-2 1/3, anale 26-30, mâchoires subégales ou inférieure proéminente, 12 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, 4/8-10 et 8/2 dents aux mâchoires, une tache noire arrondie sur le pédoncule caudal, oeil compris 2 à 2 fois 1/4 dans la longueur de la tête *M. altus* BGLR.
- 9. Hauteur du corps 2 1/5-2 2/3, anale 24-27, mâchoires subégales ou inférieure proéminente, 12-15 branchiospines sur la partie inférieure

(1) Les nombres des dents et des branchiospines cités dans cette clef correspondent aux indications des descriptions originales. Leur constance demande cependant à être vérifiée mais a priori ils semblent constituer des caractères utiles pour la distinction des espèces.

- rieure du premier arc, $\frac{4}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires, une tache noire pédonculaire plus ou moins allongée, œil compris $2 \frac{1}{3}$ - $2 \frac{4}{5}$ dans la longueur de la tête *M. nummifer* (BLGR.)
 Hauteur du corps $2 \frac{2}{5}$ - $2 \frac{1}{2}$, anale 27-29, mâchoires subégales ou inférieure proéminente, 12 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, $\frac{8}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires, une tache noire pédonculaire plus ou moins arrondie, œil compris $2 \frac{2}{5}$ - $2 \frac{1}{2}$ dans la longueur de la tête *M. rochefoucauldi* FOWLER
10. Hauteur du corps $3 \frac{1}{2}$ - $4 \frac{1}{5}$, anale 17-22, pas de tache isolée sur le pédoncule caudal 11
 Hauteur du corps $2 \frac{3}{4}$, anale 25, mâchoires subégales, 12 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, $\frac{4}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires, une tache noire sur le pédoncule caudal, allongée et plus ou moins étranglée *M. massarti* POLL
11. Mâchoire supérieure proéminente ou mâchoires subégales, moins de 20 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc 12
 Mâchoire inférieure proéminente, 20 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, hauteur du corps $3 \frac{1}{2}$, 30-32 écailles en ligne latérale, anale 17-19 *M. lernerii* NICHOLS et LA MONTE
12. Mâchoires subégales, 13-15 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc 13
 Mâchoire supérieure proéminente, 9-10 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, hauteur du corps $3 \frac{2}{3}$ - $4 \frac{1}{5}$, 27-30 écailles en ligne latérale, anale 18-20, $\frac{6}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires *M. sardina* POLL
13. Pédoncule caudal légèrement plus long que haut, hauteur du corps $3 \frac{1}{2}$ - 4 , 27-30 écailles en ligne latérale, anale 19-22, $\frac{6}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires *M. humilis* BLGR.
 Pédoncule caudal $1 \frac{1}{2}$ - $1 \frac{3}{4}$ plus long que haut, hauteur du corps $3 \frac{4}{5}$ - 4 , 30-32 écailles en ligne latérale, anale 19-21, $\frac{6}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires *M. argyrotaenia* TREWAVAS
14. Hauteur du corps $2 \frac{1}{2}$ - $3 \frac{1}{2}$, 16-20 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc 15.
 Hauteur du corps $2 \frac{1}{4}$ - $2 \frac{3}{4}$ (juv.), 11 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, 31-32 écailles en ligne latérale, anale 24-25, mâchoires subégales, $\frac{4}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires, une tache noire ovale sur le pédoncule caudal, éloignée de la base de

- la caudale *M. breuseghemi* POLL
15. Anale 22-26, certaines nageoires filamenteuses chez le mâle ... 16
 Anale 20-23, pas de nageoires filamenteuses chez le mâle, hauteur du corps 3 - $3 \frac{1}{2}$, 30-34 écailles en ligne latérale, 16-18 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, mâchoires subégales, $\frac{4}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires, une bande latérale plus ou moins foncée, terminée en tache rhomboïdale sur le pédoncule caudal et les rayons médians de la caudale *M. ubalo* (BLGR.)
16. Hauteur du corps $2 \frac{1}{2}$ - 3 , écailles 31-33, en ligne latérale, anale 22-26, 18-20 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, mâchoires subégales, $\frac{4}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires, une bande latérale plus ou moins foncée s'étendant sur le pédoncule caudal et sur les rayons médians de la caudale *M. ansorgii* (BLGR.)
 Hauteur du corps 3 - $3 \frac{1}{4}$, écailles 30-34, anale 23-24, 16 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, mâchoires subégales, $\frac{6}{8}$ et $\frac{6}{2}$ dents aux mâchoires, une bande latérale peu distincte sauf sur le pédoncule caudal et prolongée sur les rayons médians de la caudale *M. grandi* FOWLER

Genre PHENACOGRAMMUS EIGENMANN 1908.

- Micralestes interruptus* BOULENGER 1899, Congo.
Petersius major (BOULENGER 1903), Cameroun (fl. côtier et Congo).
Micralestes urotaenia BOULENGER 1909, Cameroun (fl. côtier).
Micralestes caudomaculatus PELLEGRIN 1925, Congo.
Micralestes stigmatura FOWLER 1936, Cameroun (fl. côtier).
Phenacogrammus deheynei POLL 1945, Congo.
Phenacogrammus heterodontus POLL 1945, Congo.

Clef de détermination :

1. $4 \frac{1}{2}$ - $5 \frac{1}{2}$ écailles en ligne transversale au-dessus de la ligne latérale, au plus 30 écailles en ligne longitudinale 2
 $6 \frac{1}{2}$ écailles en lignes transversale au-dessus de la ligne latérale, 33 écailles en ligne longitudinale, 10-11 écailles en ligne latérale, Anale 24, 11 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, $\frac{4}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires, une tache noire sur le pédoncule caudal précédée chez l'adulte d'une série de petits traits verticaux sur les flancs *P. caudomaculatus* PELLEGR.

2. Moins de 28 écailles en ligne longitudinale, hauteur comprise au plus 3 fois dans la longueur (sans la caudale) 3
 28-30 écailles en ligne longitudinale, hauteur 3 $\frac{2}{5}$ -3 $\frac{3}{5}$, 6-7 écailles en ligne latérale, Anale 18-22, 12-13 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, $\frac{4}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires, une bande latérale noire plus foncée en arrière et se prolongeant sur les rayons médians de la caudale *P. deheynei* POLL
3. 20-23 écailles en ligne longitudinale 4
 23-27 écailles en ligne longitudinale 5
4. Hauteur du corps 3 fois dans la longueur, 21-23 écailles en ligne longitudinale, 7-10 écailles en ligne latérale, Anale 21-22, 12 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, $\frac{4}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires, une bande latérale plus ou moins foncée
 *P. interruptus* (BLGR.)
 Hauteur du corps 2 $\frac{4}{5}$ dans la longueur, 20 écailles en ligne longitudinale, 8 écailles en ligne latérale, anale 21-22, 11 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, $\frac{8}{8}$ et $\frac{2}{8}$ dents aux mâchoires, une petite tache arrondie sur la partie inférieure du pédoncule près de la base de la caudale *P. stigmatura* FOWLER
5. 24-27 écailles en ligne longitudinale 6
 23-24 écailles en ligne longitudinale, hauteur du corps 2 $\frac{2}{3}$ -3 dans la longueur, 7-11 écailles en ligne latérale, Anale 19-23, 12 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, $\frac{4}{8}$ et $\frac{8}{20}$ dents aux mâchoires (dents mandibulaires internes parfois absentes), nageoires dorsale et caudale mâles plus ou moins filamenteuses, une large bande latérale foncée plus ou moins distincte (surtout ♂) s'étendant sur les rayons médians de la caudale *P. heterodontus* POLL
6. Hauteur du corps 2 $\frac{2}{3}$ -3 dans la longueur, 25-27 écailles en ligne longitudinale, 10-16 écailles en ligne latérale, anale 18-19, 12 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, mâchoires sub-égales, $\frac{4}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires, une bande latérale noire sur les côtés du pédoncule caudal et s'étendant sur les rayons médians de la caudale *P. urotaenia* BLGR.
 Hauteur du corps 2 $\frac{1}{4}$ -2 $\frac{1}{2}$ dans la longueur, 24-26 écailles en ligne longitudinale, 11-15 écailles en ligne latérale, Anale, 21-22, 12-15 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, mâ-

choire inférieure proéminente, $\frac{4}{8}$ et $\frac{8}{2}$ dents aux mâchoires, une bande latérale noire sur les côtés du pédoncule caudal et s'étendant sur les rayons médians de la caudale *P. major* BLGR.

Genre **PETERSIUS** HILGENDORF 1894.

- Petersius conserialis* HILGENDORF 1894, Afrique orientale anglaise.
Petersius modestus BOULENGER 1899, Congo.
Petersius hilgendorfi BOULENGER 1899, Congo, Ogdoué.
Petersius leopoldianus BOULENGER 1899, Congo.
Petersius caudalis BOULENGER 1899, Congo.
Petersius occidentalis GÜNTHER 1899, Côte d'Or.
Petersius brumpti PELLEGRIN 1906, Congo.
Petersius tangensis LÖNNBERG 1907, Afrique orientale anglaise.
Petersius septentrionalis BOULENGER 1911, Guinée Portugaise.
Petersius loennbergi SVENSSON 1933, Gambie.
Petersius maunensis FOWLER 1935, Bechuanaland.

Clef de détermination :

1. 4 $\frac{1}{2}$ -5 $\frac{1}{2}$ écailles en série transversale au-dessus de la ligne latérale, 25-31 écailles en ligne longitudinale 2
 6 $\frac{1}{2}$ -8 $\frac{1}{2}$ écailles en série transversale au-dessus de la ligne latérale, 33-40 écailles en ligne longitudinale 8
2. Anale 17-20 3
 Anale 21-24 4
3. Hauteur du corps 3 $\frac{1}{2}$ -4, écailles 28-30 $\frac{4}{2}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ -3', Anale 17-19, une bande noire latérale *P. loennbergi* SVENSSON
 Hauteur du corps 5, écailles 28-29 $\frac{5}{2}$ $\frac{1}{2}$, Anale 20, une bande latérale noire s'étendant jusque sur la caudale .. *P. maunensis* FOWLER
4. Hauteur du corps 3-3 $\frac{3}{4}$ 5
 Hauteur du corps 2 $\frac{1}{3}$ -2 $\frac{1}{2}$, écailles 29-30 $\frac{5}{3}$ $\frac{1}{2}$, Anale 22-24 ..
 *P. caudalis* BLGR.
5. Hauteur du corps 3 $\frac{1}{2}$ -3 $\frac{3}{4}$, écailles 25-37, $\frac{4}{2}$ $\frac{1}{2}$ -5 $\frac{1}{2}$ 6
 Hauteur du corps 3-3 $\frac{1}{4}$, écailles 24-28 $\frac{4}{2}$ $\frac{1}{2}$ -3 $\frac{1}{2}$ 7

6. 25-26 écailles en ligne longitudinale, $\frac{4 \frac{1}{2}}{2 \frac{1}{2}}$ en ligne transversale, anale 16-17 *P. septentrionalis* BLGR.
 30-31 écailles en ligne longitudinale, $\frac{5 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$ écailles en ligne transversale, anale 22-23 *P. leopoldianus* BLGR.
7. Écailles 28, $\frac{5 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$, hauteur du corps 3 fois dans la longueur, Anale 22 *P. brumpti* PELLEGR.,
 Écailles 24-27, $\frac{4 \frac{1}{2}}{2 \frac{1}{2}}$, hauteur du corps 3-3 $\frac{1}{4}$ dans la longueur, Anale 21-24 *P. occidentalis* GTHR.
8. Anale 23-26, hauteur du corps 3-3 $\frac{1}{3}$ 9
 Anale 19-22, hauteur du corps 2 $\frac{3}{4}$ -4 10
9. Écailles 40, $\frac{8 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$, mâchoire inférieure proéminente, hauteur du corps 3 $\frac{1}{3}$, Anale 23 *P. modestus* BLGR.
 Écailles 35-36 $\frac{7 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$, mâchoire inférieure non proéminente, hauteur du corps 3-3 $\frac{1}{3}$, Anale 23-26 *P. hilgendorfi* BLGR.
10. Écailles 33, $\frac{7 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$, hauteur du corps 2 $\frac{3}{4}$, œil 3 $\frac{1}{2}$ fois dans la tête, Anale 22 *P. conserialis* HILGEND.
 Écailles 35-36 $\frac{6 \frac{1}{2}}{4 \frac{1}{2}}$, hauteur du corps 3 $\frac{3}{4}$ -4 dans la longueur, œil 2 $\frac{1}{2}$ -3 $\frac{3}{4}$ dans la tête, anale 19-20 .. *P. tangensis* LÖNNBERG.

Genre **ARNOLDICHTHYS** MYERS 1925.

Petersius spilopterus BOULENGER 1909, Niger et Lagos.

Genre **HEMIGRAMMOPETERSIUS** PELLEGRIN 1925.

Petersius pulcher BOULENGER 1909, Cameroun (Congo syst.).

Petersius brevidorsalis PELLEGRIN 1921, Congo.

Hemigrammopetersius aurantiacus PELLEGRIN 1930, Congo.

Petersius cadwaladeri FOWLER 1930, Congo.

Hemigrammopetersius trilobatus PELLEGRIN 1930, Congo.

Petersius barnardi HERRE 1936, Mozambique.

Clef de détermination :

1. Anale 18-27, hauteur 2 $\frac{2}{3}$ -3 $\frac{2}{3}$ dans la longueur 2
 Anale 16-17, hauteur 2 $\frac{4}{5}$ -3 dans la longueur, 25 écailles en ligne longitudinale, 7 écailles en ligne latérale, $\frac{4}{8}$ et 8 dents aux mâchoires, une étroite ligne longitudinale foncée plus marquée en arrière et sommet de la dorsale noirâtre *H. brevidorsalis* PELLEGR.
2. Anale 18-22, hauteur 2 $\frac{2}{3}$ -3 $\frac{3}{4}$ dans la longueur 3
 Anale 24-29, hauteur 3 $\frac{1}{8}$ -3 $\frac{2}{3}$ dans la longueur, 28-31 écailles en ligne longitudinale, ligne latérale interrompue par endroits ou plus ou moins incomplète, une tache allongée et étranglée sur le pédoncule caudal et une tache noire au-dessus des pectorales *H. cadwaladeri* FOWLER
3. 21-24 écailles en ligne longitudinale, hauteur du corps 2 $\frac{2}{3}$ -3 dans la longueur 4
 24-29 écailles en ligne longitudinale, hauteur du corps 2 $\frac{2}{3}$ -3 $\frac{3}{4}$ dans la longueur 5
4. Mâchoire inférieure proéminente, 22-24 écailles en ligne longitudinale, 9-11 écailles en ligne latérale, 11-13 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, $\frac{4}{8}$ et 6 dents aux mâchoires, caudale à rayons médians prolongés chez le mâle, une large bande latérale noire de la tête à la caudale et prolongée sur les rayons médians de la caudale *H. trilobatus* PELLEGR.
 Mâchoires subégales, 21-22 écailles en ligne longitudinale, 7-8 en ligne latérale, 11-12 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, $\frac{4}{8}$ et 8 dents aux mâchoires, caudale échancrée, une trace de bande latérale sur la moitié postérieure du corps *H. aurantiacus* PELLEGRIN
5. 24-27 écailles en ligne longitudinale, 6-9 écailles en ligne latérale, 12-13 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, $\frac{4}{8}$ et 8 dents aux mâchoires, une large bande latérale noire sur le pédoncule caudal prolongée sur la caudale *H. pulcher* BLGR.
 28-29 écailles en ligne longitudinale, 9-10 écailles en ligne latérale, 16-18 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc, $\frac{4-6}{12}$ et 6 dents aux mâchoires, une bande latérale plus large au milieu du corps et une bande noire au-dessus de la base de l'anale *H. barnardi* HERRE.

Genre **CLUPEOPETERSIUS** PELLEGRIN 1928.

Clupeopetersius schoutedeni (PELLEGRIN 1925), Congo.